

**Rapport
d'activités**

**20
20**



Bélesta - Boule d'Amont - Bouleternère - Casefabre - Corbère - Corbère les Cabanes - Corneilla la Rivière - Glorianes
Ille sur Têt - Millas - Montalba le Château - Néfiach - Prunet et Belpuig - Rodès - Saint Féliu d'Amont - Saint Michel de Llotès



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

ÉDITO



William BURGHOFFER

Président de la Communauté de communes Roussillon Conflent

Chaque année, le Rapport d'activités de la Communauté de communes Roussillon Conflent est l'occasion de faire le bilan des actions et des projets portés par notre collectivité sur l'année écoulée.

Rendu obligatoire par la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement de la coopération intercommunale, ce document répond à une exigence de transparence de l'action publique en même temps qu'elle permet à chacun de mieux appréhender le fonctionnement de notre Communauté de communes, son organisation et les compétences qu'elle anime au quotidien sur les 16 communes du territoire.

Cette édition 2020 est particulière pour au moins deux raisons.

Politique d'abord. En juillet dernier, le Conseil communautaire m'a fait l'honneur de m'élire Président de la Communauté de communes Roussillon Conflent. Un changement de gouvernance que je souhaite placer sous le signe de la mutualisation.

Raison sanitaire ensuite. L'année 2020 aura été profondément bouleversée par la pandémie de COVID-19. Une crise sanitaire, économique et sociale qui révèle les fragilités de notre société mais aussi ses forces. La principale d'entre elles est notre capacité à nous unir et à avancer ensemble. La mobilisation des agents communautaires et leur capacité d'adaptation dans cette période de trouble fut à ce titre remarquable.

Un engagement qui justifie de se battre pour notre Service Public. Un Service public de terrain et du quotidien dont vous trouverez les principales actions à travers ce rapport d'activités 2020.

Bonne lecture.

SOMMAIRE

Liste des abréviations	04
Les élus communautaires	06

01 | L'institution

Organisation	09
Ressources Humaines	18
Finances	23
Mutualisation	26
Communication	28
Marchés Publics	32

02 | Les actions communautaires

Aménagement du territoire	34
Urbanisme	35
Développement Economique	37
Prévention et Collecte	39
Lecture Publique	46
Enfance et Jeunesse	50
Restauration Scolaire	53
Petite Enfance	56
France Services	59
Tourisme	61
Fourrière animale	66

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ADS** : application du droit des sols
- ALSH** : accueil de loisirs sans hébergement
- AMAI** : assistants maternels agréés indépendants
- ARE** : aide au retour à l'emploi
- ATEC** : associations temporaires d'enfants citoyens
- CAF** : caisse d'allocations familiales
- CAMPS** : centres d'action médico-sociale précoce
- CAO** : commission des appels d'offre
- CCI** : chambre de commerce et d'industrie
- CD66** : conseil départemental des Pyrénées-Orientales
- CDD / CDI** : contrat à durée déterminée / indéterminée
- CDI** : centre de documentation et d'information (collèges et lycées)
- CHSCT** : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- CIID** : commission intercommunale des impôts directs
- CIAPH** : commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- CLECT** : commission locale d'évaluation des charges transférées
- CNFPT** : centre national de la fonction publique territoriale
- OSD** : comité des œuvres sociales départemental
- CPF** : compte personnel de formation
- D3E** : déchets d'équipements électriques et électroniques
- DDTM** : direction départementale des territoires et de la mer
- DETR** : dotation d'équipement des territoires ruraux
- DSP** : délégation de service public
- EAJE** : établissement d'accueil du jeune enfant
- EHPAD** : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- EPCI** : établissement public de coopération intercommunale
- ETP** : équivalent temps plein
- FCTVA** : fonds de compensations de la taxe sur la valeur ajoutée
- FISAC** : fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce
- FPIC** : fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

MAPA : marché à procédure adaptée

OCMACS : opération collective de modernisation de l'artisanat, des commerces et des services

OTI : office de tourisme intercommunal

PEDT : projet éducatif de territoire

PIJ : point information jeunesse

PLPDMA : plan local des préventions des déchets ménagers et assimilés

PMI : protection maternelle et infantile

PNR : parc naturel régional

PPRi : plan de prévention du risque inondation

PQR : presse quotidienne régionale

PSCEJ : prestation de service Contrat enfance et jeunesse

RAM : relais d'assistants maternels

RISC : réserves intercommunales de sécurité civile

RNU : règlement national d'urbanisme

ROB : rapport d'orientation budgétaire

SCOT : schéma de cohérence territoriale

SEM : société d'économie mixte

SMTBV : syndicat mixte de la Têt - bassin versant

SPL : société publique locale

SSIAD : service de soins infirmiers à domicile

SYDETOM : syndicat départemental de transport, de traitement et de valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés

TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères

TEST : travail emploi solidaire de la Têt

UDSIS : union départementale scolaire et d'intérêt social

ULIS : unité localisée d'inclusion scolaire

ZAE : zone d'activités économiques



ROUSSILLON CONFLENT

en 2020

16 communes

38 conseillers
communautaires

1 Montalba le Château

Maire : **Marie MARTINEZ**

📍 11 Cami d'Ille 66130 Montalba le Château
 ☎ 04 68 84 77 88
 ✉ commune-montalba-le-chateau@orange.fr
 👤 **Marie MARTINEZ**
 Alexis SIRE (suppléant)

4 Néfiach

Maire : **Patrice VILA**

📍 2 place Antonin Vails 66170 Néfiach
 ☎ 04 68 57 35 37
 ✉ mairie@nefiach.com
 👤 **Patrice VILA**
 Catherine BARNOLE

2 Bélesta

Maire : **Frédéric BOURNIOLE**

📍 1 place de la mairie 66720 Bélesta
 ☎ 04 68 84 51 73
 ✉ mairie.belesta66@orange.fr
 👤 **Frédéric BOURNIOLE**
 Jean-Michel MAILLOLES (suppléant)

5 Millas

Maire : **Jacques GARSAU**

📍 Place de l'Hôtel de Ville 66170 Millas
 ☎ 04 68 57 35 03
 ✉ mairie@millas.com.fr
 👤 **Jacques GARSAU** **Laurence NOGUERA**
Monique BOHER **Dominique NOGUES**
Nathalie ESCALAIS-VERGNETTES **Claude PERSON**
 Vivien PETIT

3 Ille sur Têt






Maire : **William BURGHOFFER**

📍 107 bis avenue Pasteur 66130 Ille sur Têt
 ☎ 04 68 84 73 12
 ✉ mairie@ille-sur-tet.com
 👤 **William BURGHOFFER** **Naïma METLAINE**
Claude AYMERICH **Caroline PAGES**
Françoise CRISTOFOL **WJérôme PARRILLA**
Alain DOMENECH **Danielle POUDADE**
Jean-Philippe LECOINNET

6 Corneilla la Rivière

Maire : **René LAVILLE**

📍 1 rue de la Poste 66550 Corneilla la Rivière
 ☎ 04 68 57 34 25
 ✉ mairie.corneilla.riviere@wanadoo.fr
 👤 **René LAVILLE**
Guy LAFFORGUE
France PROFFIT

7**S^t Féliu d'Amont**Maire : **Robert OLIVE** Rue de la Mairie 66170 S^t Féliu d'Amont 04 68 57 80 70 mairie.saint-feliu-damont@orange.fr **Robert OLIVE**
Florence BAPTISTE**12****Rodès**Maire : **Marc BIANCHINI** El Carrer Gran 66320 Rodès 04 68 05 81 09 mairie-rodés@orange.fr **Marc BIANCHINI**
Pierre ROMERO**8****Corbère les Cabanes**Maire : **Gérard SOLER** 13 rue Pomarola 66130 Corbère les Cabanes 04 68 84 80 06 mairie.corbere-les-cabanes@wanadoo.fr **Gérard SOLER**
Monique SURJUS**13****Glorianes**Maire : **Céline DRAGUÉ** Le Village 66320 Glorianes 04 68 05 87 82 mairie-glorianes@orange.fr **Céline DRAGUÉ**
Ketty SOLATGES (suppléante)**9****Corbère**Maire : **Joseph SILVESTRE** 3 rue de la Mairie 66130 Corbère 04 68 84 80 28 corbere.mairie@wanadoo.fr **Joseph SILVESTRE**
Ali HARIBOU**14****Boule d'Amont**Maire : **Claudine BOTEBOL** El Montado 66130 Boule d'Amont 04 68 84 87 87 mairie.bouledamont@orange.fr **Claudine BOTEBOL**
Yann OHEIX (suppléant)**10****S^t Michel de Llotes**Maire : **Jean-Claude SOLÈRE** Veinat de l'Escole 66130 S^t Michel de Llotes 04 68 84 73 27 mairie-saintmichel@orange.fr **Jean-Claude SOLÈRE**
Philippe GATEU (suppléant)**15****Casefabre**Maire : **Claude GOMEZ** Le Village 66130 Casefabre 04 68 84 75 92 mairiecassefabre@orange.fr **Claude GOMEZ**
Jean-Jacques VINCENT (suppléant)**11****Bouleternère**Maire : **Pascal TRAFI** 6 bis Cami Réal 66130 Bouleternère 04 68 84 72 74 accueil@bouleternere.fr **Pascal TRAFI**
Claude COSTE**16****Prunet et Belpuig**Maire : **Benoit BONACAZE** La Trinité 66130 Prunet et Belpuig 04 68 39 44 22 commune-prunet-et-belpuig@orange.fr **Benoit BONACAZE**
Françoise DESSEAUX (suppléante)



01

L'institution

1 ORGANISATION

1.1. Les compétences

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique :
 - > Gestion de zones d'activités économiques
 - > Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
 - > Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Compétences facultatives

- Fourrière animale
- Instruction des autorisations d'urbanisme
- Prestation de service et coopération local
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs :
 - > Création et gestion des médiathèques
 - > Réalisation et gestion des équipements culturels et sportifs à caractère structurant
- Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques

Compétences optionnelles

- Politique du logement et du cadre de vie en faveur des personnes défavorisées
- Protection et mise en valeur de l'environnement :
 - > Réhabilitation des anciennes décharges déclarées d'intérêt communautaire
 - > Développement maîtrisé et concerté des énergies renouvelables
- Action sociale d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance et la jeunesse :
 - > Politique de gestion de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, notamment par la gestion des équipements d'accueil, de loisirs, d'information et d'orientation
 - > Politique de gestion de l'Enfance en milieu périscolaire
 - > Études, réalisation et gestion d'équipements d'intérêt communautaire destinés au multi-accueil de la Petite Enfance (enfants non scolarisés jusqu'à l'âge de 6 ans)
 - > Gestion des restaurants scolaires et des accueils de loisirs communautaires
- Création et gestion de maisons de services au public

1.2. L'organisation politique

Le fonctionnement

Le fonctionnement de la Communauté de communes s'organise autour d'un organe délibérant : le **Conseil Communautaire**, et d'un organe exécutif : le **président de l'EPCI**.

Composé de 38 élus représentant les 16 communes membres, le **Conseil communautaire** règle par ses délibérations les affaires liées aux compétences assurées par l'EPCI. En 2020, le Conseil s'est réuni à 5 reprises et 88 points ont été délibérés.

En début de mandature, les conseillers communautaires élisent leur **président** (Cf. page 11).

Avant d'être soumis au vote des conseillers communautaires, les dossiers spécifiques sont présentés et débattus en **commission**, en réunion du **Bureau** ou en **Conférence des Maires**.



Une nouvelle gouvernance en 2020

En 2020, à la faveur de l'élection des conseillers municipaux et communautaires des 15 mars et 28 juin 2020, la Communauté de communes a connu un changement de gouvernance.

Le 28 juillet 2020, William Burghoffer, Maire d'Ille sur Têt a été élu Président de Roussillon Conflent pour 6 ans. Il succède à Robert Olive, Maire de St Féliu d'Amont.

Lors de ce même conseil, les conseillers communautaires ont élu les 11 vice-présidents de la Communauté de communes.

Président - William Burghoffer (Ille sur Têt)

1^{er} vice-Président - Jacques Garsau (Millas)

2^{ème} VP - Patrice Vila (Néfiach)

3^{ème} VP - Pascal Trafi (Bouleternère)

4^{ème} VP - René Laville (Corneilla la R.)

5^{ème} VP - Marc Bianchini (Rodès)

6^{ème} VP - Florence Baptiste (St Féliu d'Amont)

7^{ème} VP - Joseph Silvestre (Corbère)

8^{ème} VP - Frédéric Bourniole (Bélesta)

9^{ème} VP - Claudine Botebol (Boule d'Amont)

10^{ème} VP - Claude Gomez (Casefabre)

11^{ème} VP - Céline Drague (Glorianes)



1.3. Le Conseil Communautaire

LE BUREAU DES ÉLUS



William BURGHOFFER
Président
Ille sur Têt



Jacques GARSAU
1er Vice-président
Millas



Patrice VILA
2e Vice-président
Néfiach



Pascal TRAFI
3e Vice-président
Bouleternère



René LAVILLE
4e Vice-président
Corneilla la Rivière



Marc BIANCHINI
5e Vice-président
Rodès



Florence BAPTISTE
6e Vice-présidente
St Féliu d'Amont



Joseph SILVESTRE
7e Vice-président
Corbère



Frédéric BOURNOÏLE
8e Vice-président
Bélesta



Claudine BOTEBOL
9e Vice-présidente
Boule d'Amont



Claude GOMEZ
10e Vice-président
Casefabre



Céline DRAGUÉ
11e Vice-présidente
Glorianes



Marie MARTINEZ
Montalba le Château



Benoit BONACAZE
Prunet et Belpuig



Jean-Claude SOLERE
St Michel de Llotes



Monique SURJUS
Corbère les Cabanes



Gérard SOLER
Corbère les Cabanes



Robert OLIVE
St Féliu d'Amont



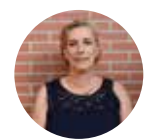
Claude COSTE
Bouleternère



Ali HARIBOU
Corbère



Guy LAFFORGUE
Corneilla la Rivière



France PROFFIT
Corneilla la Rivière



Claude AYMERICH
Ille sur Têt



Françoise CRISTOFOL
Ille sur Têt



Alain DOMENECH
Ille sur Têt



Jean-Philippe LECOÏNNET
Ille sur Têt



Naïma METLAINE
Ille sur Têt



Caroline PAGES
Ille sur Têt



Jérôme PARRILLA
Ille sur Têt



Danielle POUDADE
Ille sur Têt



Monique BOHER
Millas



Nathalie ESCALAIS-VERGNETTES
Millas



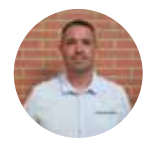
Laurence NOGUERA
Millas



Dominique NOGUÉS
Millas



Claude PERSON
Millas



Vivien PETIT
Millas



Catherine BARNOLE
Néfiach



Pierre ROMERO
Rodès

1.4. Les commissions

Composées d'élus et de techniciens, les commissions sont les organes de réflexion du groupement. Les dossiers y sont préparés collectivement avant d'être soumis au Conseil Communautaire.

Les commissions obligatoires

CAO - COMMISSION D'APPELS D'OFFRES		DSP - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC	
P : BURGHOFFER William - Ille sur Têt		P : BURGHOFFER William - Ille sur Têt	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
GARSAU Jacques Millas	BAPTISTE Florence St Féliu d'Amont	GARSAU Jacques Millas	MARTINEZ Marie Montalba le Château
VILA Patrice Néfiach	SURJUS Monique Corbère les Cabanes	VILA Patrice Néfiach	BOTEBOL Claudine Boule d'Amont
TRAFI Pascal Bouleternère	BIANCHINI Marc Rodès	TRAFI Pascal Bouleternère	PARRILLA Jérôme Ille sur Têt
LAVILLE René Corneilla la Rivière	BOURNIOLE Frédéric Bélesta	LAVILLE René Corneilla la Rivière	GOMEZ Claude Casefabre
SILVESTRE Joseph Corbère	SOLERE Jean-Claude St Michel de Llotes	SILVESTRE Joseph Corbère	SOLERE Jean-Claude St Michel de Llotes

CIID - COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS	
P : BURGHOFFER William - Ille sur Têt	
Titulaires	Suppléants
BAILBE née NOE Noëlle - Bouleternère	PORRA KUTENI Valérie - Bélesta
LOPEZ Bruno - Corbère les Cabanes.	GELI Albert - Boule d'Amont
HARIBOU Ali - Corbère	REIG Jacqueline - Bouleternère
LORD Stéphane - Corneilla	SURJUS Monique - Corbère les Cabanes
CRISTOFOL Françoise - Ille sur Têt	REDO Fabienne - Corneilla
PERKOVIC DURAND Nathalie - Ille sur Têt	DOMENECH Alain - Ille sur Têt
PERSON Claude - Millas	DEDOURGE Anne-Marie - Millas
CAMI Patricia - Millas	BRAUD Charlotte - Prunet & Belpuig
VALLIER Michel - Néfiach	GENOT Solenn - Rodès
OLIVE Robert - St Féliu d'Amont	GATEU Philippe - St Michel de Llotes.

CLECT - COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

P : BURGHOFFER William - Ille sur Têt

Titulaires

BOURNIOLE Frédéric - Bélesta
BOTEBOL Claudine - Boule d'Amont
RENON Albert - Bouleternère
GOMEZ Claude - Casefabre
HARIBOU Ali - Corbère
BRIAL Jean Pierre - Corbère les Cabanes.
LAVILLE René - Corneilla la Rivière
PROFFIT France - Corneilla la Rivière
DRAGUE Céline - Glorienes
BURGHOFFER William - Ille sur Têt
AYMERICH Claude - Ille sur Têt
CRISTOFOL Françoise - Ille sur Têt
PARRILLA Jérôme - Ille sur Têt
PAGES Caroline - Ille sur Têt
DOMENECH Alain - Ille sur Têt
GARSAU Jacques - Millas
PERSON Claude - Millas
NOGUES Dominique - Millas
BOHER Monique - Millas
VIDAL Sylvie - Millas
MARTINEZ Marie - Montalba le Château
VILA Patrice - Néfiach
MALLER Nathalie - Prunet et Belpuig
BIANCHINI Marc - Rodès
OLIVE Robert - St Féliu d'Amont
SOLERE Jean-Claude - St Michel de Llotes

Suppléants

MAILLOLES Jean-Michel - Bélesta
OHEIX Yann - Boule d'Amont
DE JESUS Jérôme - Bouleternère
VINCENT Jean-Jacques - Casefabre
BANACH Christophe - Corbère
LOPEZ Bruno - Corbère les Cabanes
LAFFORGUE Guy - Corneilla
SOLATGES Ketty - Glorienes
METLAINE Naima - Ille sur Têt
QUINTUS Cécile - Millas
BERDAGUE Sandrine - Montalba le Château
CHAZALMARTIN Frédérique - Néfiach
BONACAZE Benoit - Prunet & Belpuig
BONMARTEL Jonathan - Rodès
BAPTISTE Florence - St Féliu d'Amont
GATEU Philippe - St Michel de Llotes.

CIAPH - COMMISSION INTERCOMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

P : BURGHOFFER William - Ille sur Têt

Représentants de la Communauté de communes

METLAINE Naima - Ille sur Têt
GARSAU Jacques - Millas
PROFFIT France - Millas
SILVESTRE Joseph - Corbère
NOGUES Dominique - Millas
CRISTOFOL Françoise - Ille sur Têt

Associations ou organismes représentant les personnes âgées

SEMPRE JOVES - MATEU Eliane - Corneilla la Rivière
UNRPA - SICART Andrée - Ille sur Têt
AMITIES ET LOISIRS - BARNOLE Catherine - Néfiach

Associations représentant les personnes handicapées

AFM TELETHON - Perpignan
APF - Perpignan
UNAPEI - Perpignan
HANDISPORT - TARRIUS Jean Louis - Perpignan

Représentants des acteurs économiques

Força Corneilla - SCHMIDT Jacky - Corneilla la Rivière
Boucherie Halal - HAMLAT Salima - Ille sur Têt

Représentants d'autres usagers de la ville

Millas Bike - BONIN Jean Paul - Millas
Château Musée de Bélesta - BAILLS Louis - Bélesta
Autres usagers BADELL - Sandrine - Millas

Les commissions internes

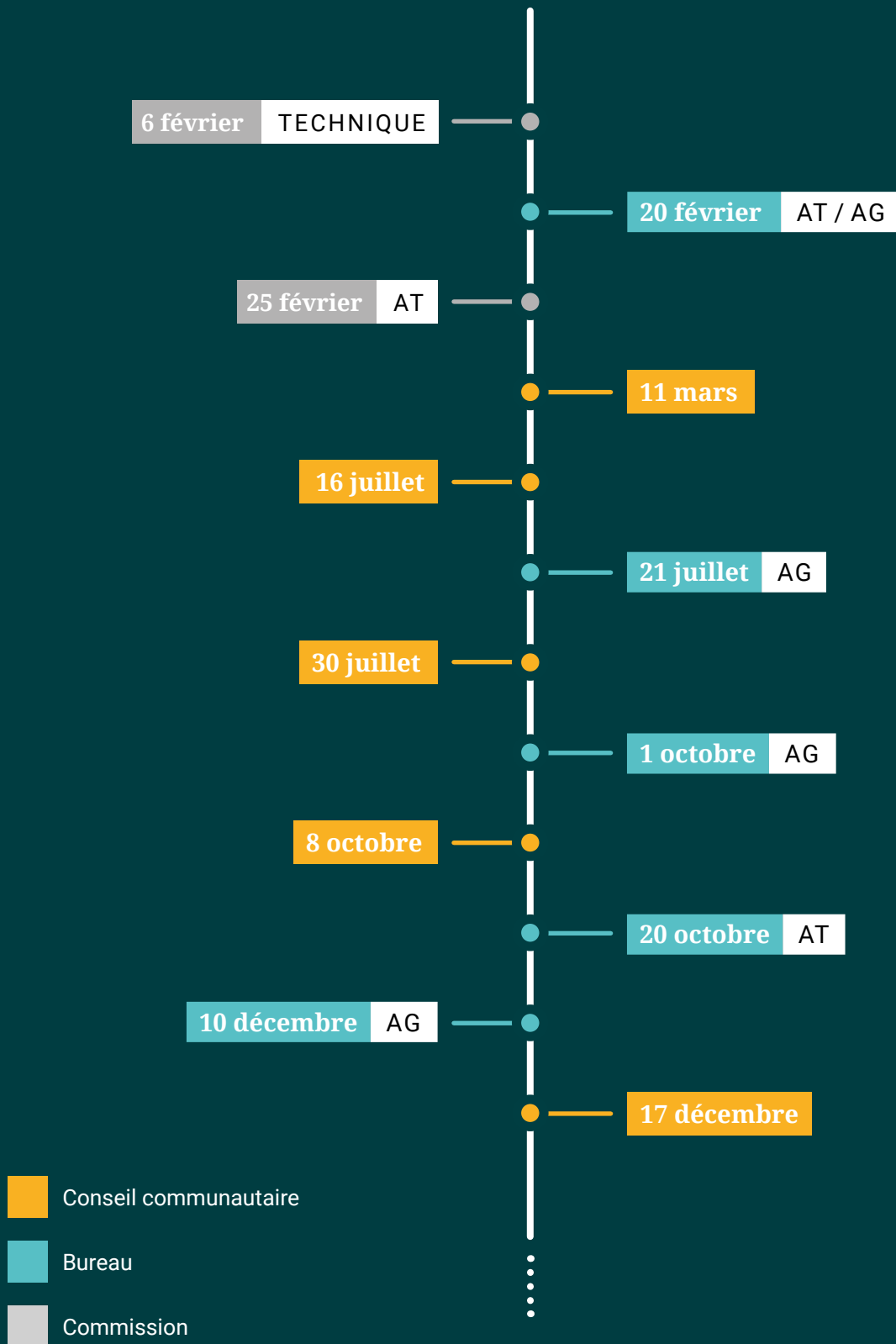
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		ACTIONS TERRITORIALES	
P : William BURGHOFFER - Ille sur Têt VP : GARSAU Jacques - Millas		P : BURGHOFFER William - Ille sur Têt VP : TRAFI Pascal - Bouleternère	
BOURNIOLE Frédéric - Bélesta BAPTISTE Florence - St Féliu d'A. SILVESTRE Joseph - Corbère SURJUS Monique - Corbère les C. CRISTOFOL Françoise - Ille sur Têt TRAFI Pascal - Bouleternère BARNOLE Catherine - Néfiach PROFFIT France - Corneilla la R. LECOINNET Jean-Philippe - Ille sur Têt LAFFORGUE Guy - Corneilla la R.		SOLERE Jean-Claude - St Michel de L. BOTEBOL Claudine - Boule d'Amont MARTINEZ Marie - Montalba le C. SILVESTRE Joseph - Corbère SOLER Gérard - Corbère les C. BIANCHINI Marc - Rodès OLIVE Robert - St Féliu d'A. NOGUES Dominique - Millas DOMENECH Alain - Ille sur Têt LAFFORGUE Guy - Corneilla la R.	
SERVICES À LA POPULATION		TECHNIQUE	
P : BURGHOFFER William - Ille sur Têt VP : VILA Patrice - Néfiach		P : BURGHOFFER William - Ille sur Têt VP : LAVILLE René - Corneilla la R.	
BAPTISTE Florence - St Féliu d'A. BOURNIOLE Frédéric - Bélesta SURJUS Monique - Corbère les C. TRAFI Pascal - Bouleternère DRAGUÉ Céline - Glorianes PAGES Caroline - Ille sur Têt BIANCHINI Marc - Rodès BOHER Monique - Millas PROFFIT France - Corneilla la R. POUDADE Danielle - Ille sur Têt		SOLERE Jean-Claude - St Michel de L. BIANCHINI Marc - Rodès BOURNIOLE Frédéric - Bélesta OLIVE Robert - St Féliu d'A. SOLER Gérard - Corbère les C. PERSON Claude - Millas AYMERICH Claude - Ille sur Têt BARNOLE Catherine - Néfiach METLAINE Naïma - Ille sur Têt TRAFI Pascal - Bouleternère	
MUTUALISATION		TOURISME	
P : BURGHOFFER William - Ille sur Têt VP : BOURNIOLE Frédéric - Bélesta		P CRISTOFOL Françoise Ille sur Têt VP GARSAU Jacques Millas	
SILVESTRE Joseph - Corbère BONACAZE Benoît - Prunet & B. SOLERE Jean-Claude - St Michel de L. LAVILLE René - Corneilla la R. BAPTISTE Florence - St Féliu d'A. PARRILLA Jérôme - Ille sur Têt TRAFI Pascal - Bouleternère BARNOLE Catherine - Néfiach GARSAU Jacques - Millas		Titulaires BONACAZE Benoit Prunet et Belpuig BOURNIOLE Frédéric Bélesta MARTINEZ Marie Montalba le Château LAVILLE René Corneilla la Rivière SILVESTRE Joseph Corbère VILA Patrice Néfiach	Suppléants AYMERICH Claude Ille sur Têt BAPTISTE Florence St Féliu d'Amont TRAFI Pascal Bouleternère DRAGUÉ Céline Glorianes BOTEBOL Claudine Boule d'Amont GOMEZ Claude Casefabre LORD Stéphane Corneilla la Rivière SOLERE Jean-Claude St Michel de Llotes

Les instances extérieures

Roussillon Conflent est représentée par des élus communautaires au sein des instances extérieures. Cette représentation fait l'objet d'un vote en Conseil communautaire.

<p>SYDETOM 66</p> <p>Titulaires ROIG Fernand - Corbère SILVESTRE Joseph - Corbère</p> <p>Suppléants PARRILLA Jérôme - Ille sur Têt PERSON Claude - Millas</p> <p>SMTBV • Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant</p> <p>Titulaires SOLER Gérard - Corbère les C. DOMENECH Alain - Ille sur Têt BIANCHINI Marc - Rodès LAVILLE René - Corneilla la R.</p> <p>Suppléants LAFFORGUE Guy - Corneilla la R. BARNOLE Catherine - Néfiach GARSAU Jacques - Millas LECOINNET Jean-Philippe - Ille sur Têt</p> <p>UDSIS GARSAU Jacques - Millas PROFFIT France - Corneilla la R. BIANCHINI Marc - Rodès VILA Patrice - Néfiach</p> <p>SPL • Roussillon Aménagement GARSAU Jacques - Millas</p> <p>SEM • Roussillon Aménagement GARSAU Jacques - Millas</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION du Collège Pierre FOUCHÉ à Ille sur Têt PAGES Caroline - Ille sur Têt</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION du Collège Christian BOURQUIN à Millas NOGUES Dominique - Millas</p>	<p>COMITÉ SYNDICAL SCOT</p> <p>Titulaires PARRILLA Jérôme - Ille sur Têt ROIG Fernand - Corbère SURJUS Monique - Corbère les C. DOMENECH Alain - Ille sur Têt VILA Patrice - Néfiach BIANCHINI Marc - Rodès LAVILLE René - Corneilla la R.</p> <p>Suppléants GARSAU Jacques - Millas TRAFI Pascal - Bouleternère AYMERICH Claude - Ille sur Têt PROFFIT France - Corneilla la R. BARNOLE Catherine - Néfiach LAFFORGUE Guy - Corneilla la R. PAGES Caroline - Ille sur Têt</p> <p>COMITÉ DE RIVIÈRE • SMTBV DOMENECH Alain - Ille sur Têt</p> <p>AGEDI POUR 2020 CRISTOFOL Françoise - Ille sur Têt</p> <p>DETR • Commission consultative de la dotation d'équipement des territoires ruraux BURGHOFFER William - Ille sur Têt</p> <p>SYNDICAT AGLY VERDOUBLE BOURNIOLE Frédéric - Bélesta</p> <p>PNR • Corbières Fenouillèdes BOURNIOLE Frédéric (Titulaire) - Bélesta MARTINEZ Marie (Suppléante) - Montalba le C.</p> <p>PNR • Pyrénées-Catalanes GARSAU Jacques (Titulaire) - Millas LAVILLE René (Suppléant) - Corneilla la R.</p>
---	--

CONSEILS COMMUNAUTAIRES, BUREAUX & COMMISSIONS



AG : Administration Générale & Ressources
AT : Actions Territoriales

2 RESSOURCES HUMAINES

2.1. Les Ressources Humaines en chiffres

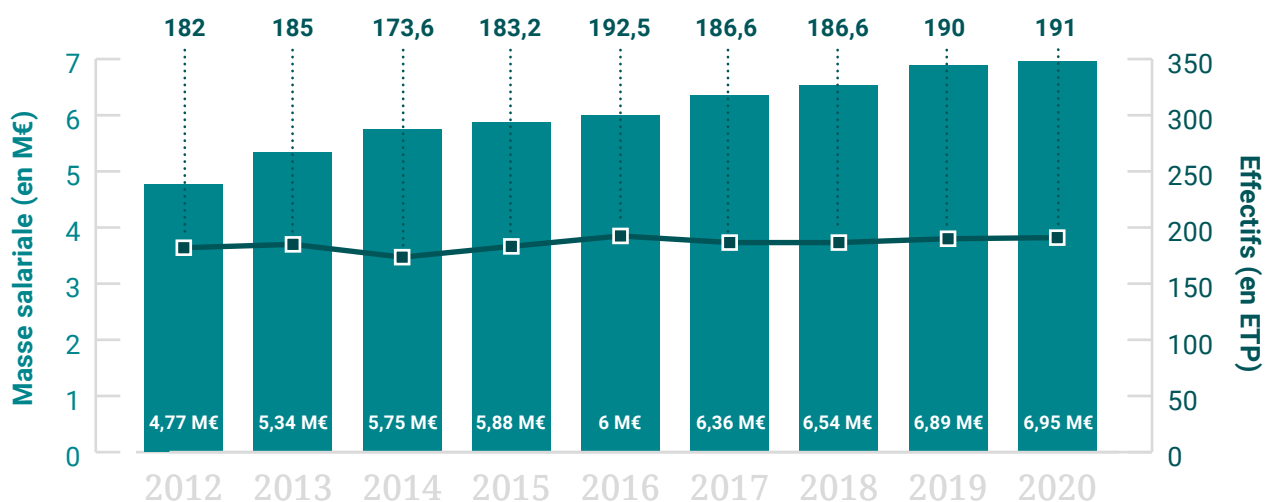
Au 31 décembre 2020, Roussillon Conflent compte **275 agents**, soit une hausse de 8% par rapport à 2019. Toutefois, ramenés en équivalent temps plein, **les effectifs sont stables avec 191 ETP en 2020 contre 190 en 2019.**

La **masse salariale s'élève à 6 951 297 €**, soit une hausse de 0,86% par rapport à 2019.

De plus, 3,17 ETP sur le service Enfance & Jeunesse sont pris en charge par l'association TEST. Cette dernière facture 106 119,62€ à la Communauté de communes en 2020.

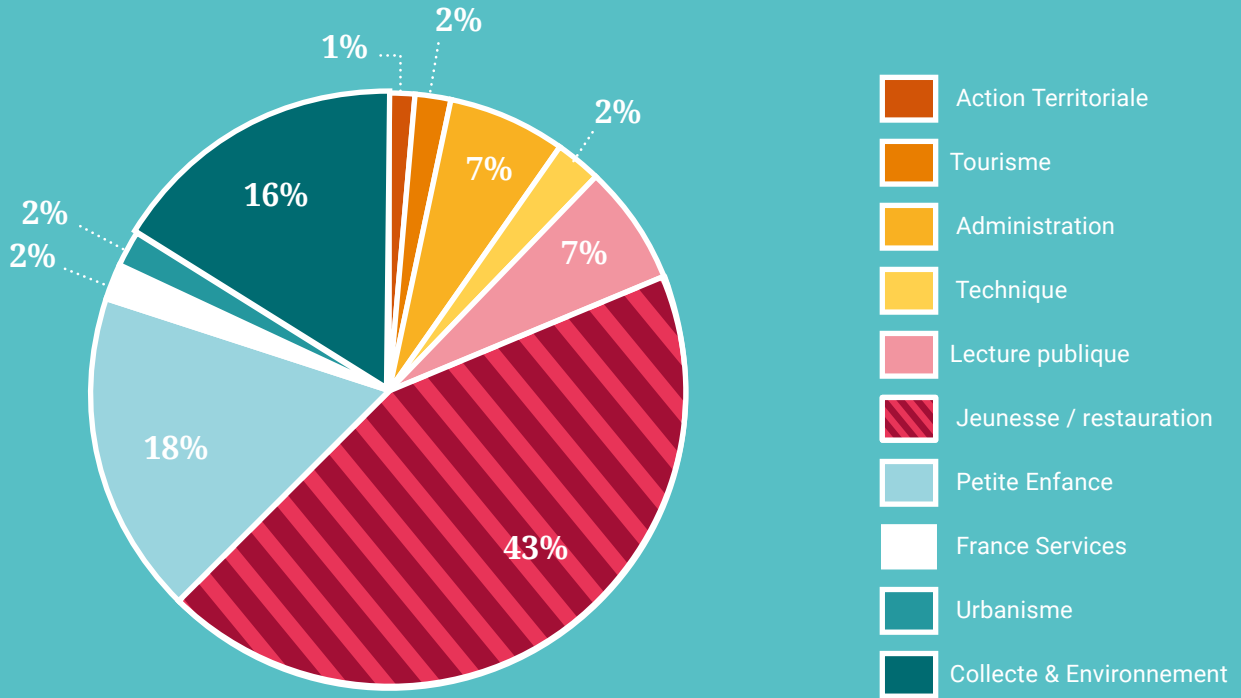


GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

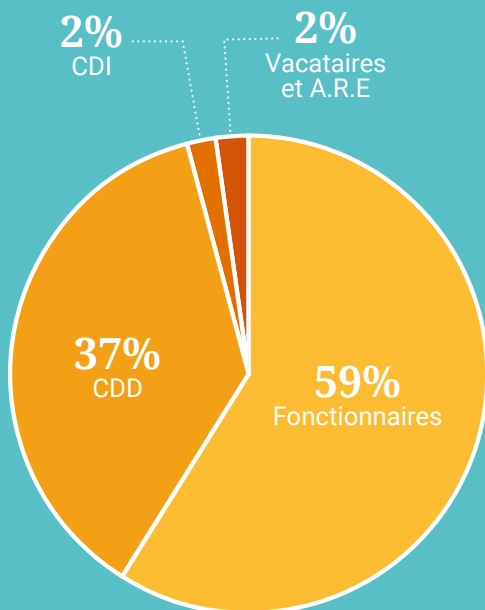


RÉPARTITION DES EFFECTIFS

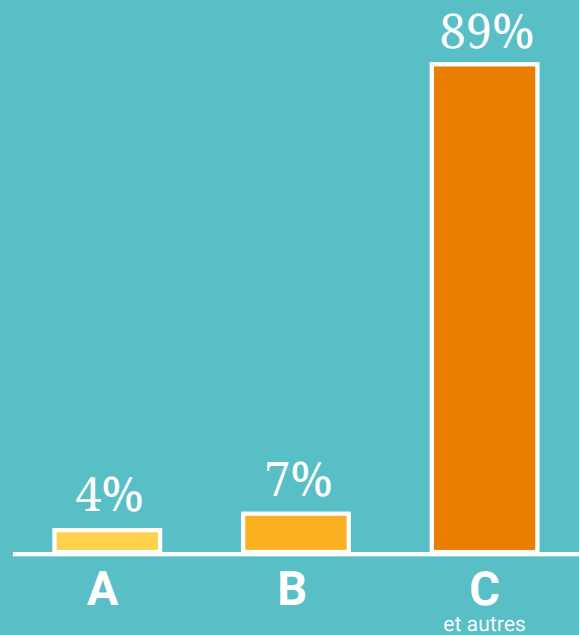
PAR SERVICE (EN ETP)



PAR STATUT

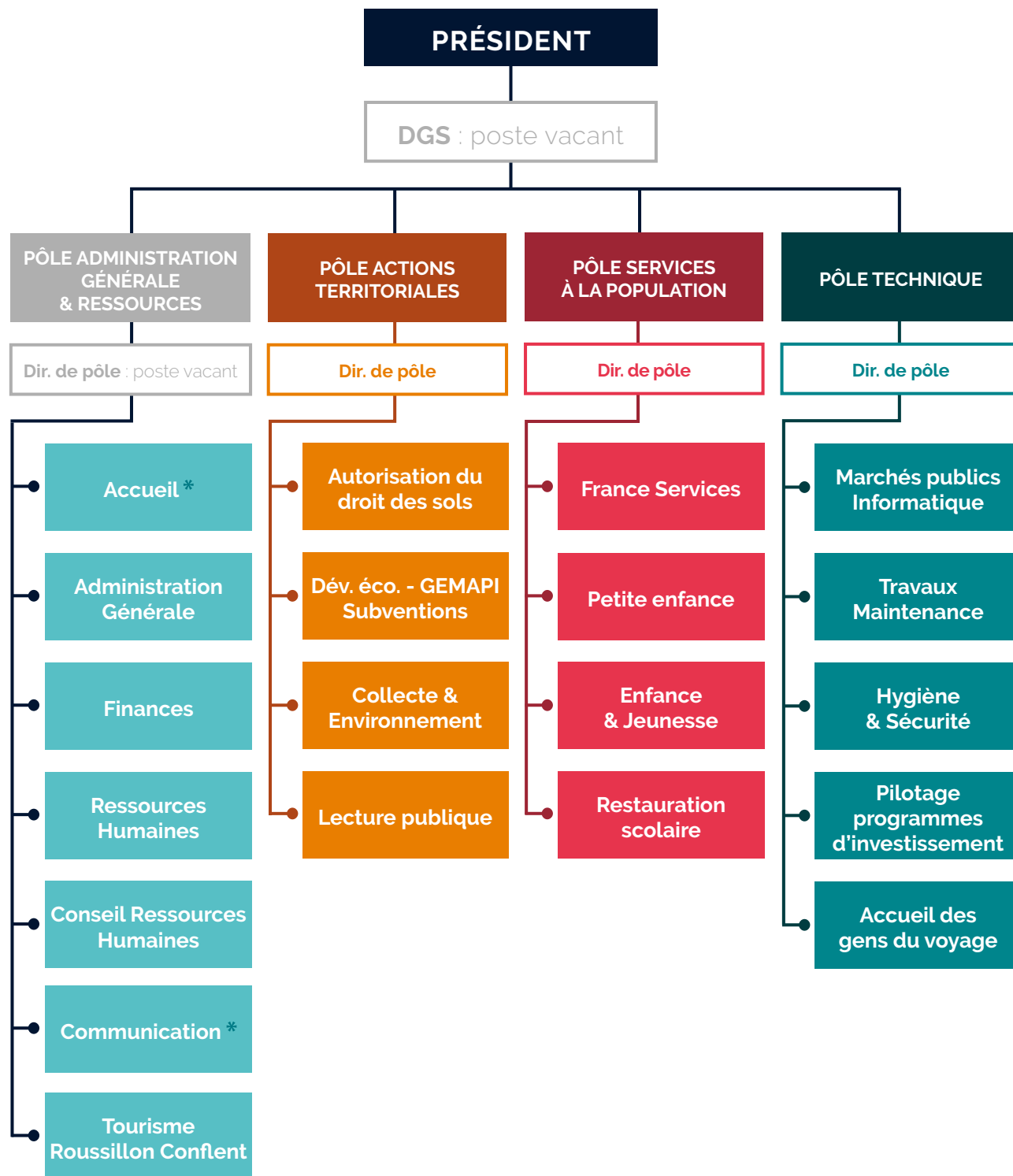


PAR CATÉGORIE



2.2. Organigramme 2020

Communauté de communes Roussillon Conflent



NOTE

* Les services **Accueil** et **Communication** sont sous la responsabilité du directeur du pôle **Actions Territoriales**, depuis le départ de la directrice du pôle **Administration Générale**

2.3. Les Ressources Humaines en projets

Dialogue social

Contraint par la crise sanitaire, l'EPCI a toutefois maintenu le dialogue social à travers ses deux instances représentatives : le Comité Technique et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

| 2 Comités Techniques

Le règlement en impose au moins 3 par an mais, compte tenu des circonstances exceptionnelles, seulement deux réunions ont pu être tenues.

- Nouvelle organisation administrative suite au départ non remplacé de la Directrice du Pôle AG
- Mise en place du télétravail et organisation des services dans le contexte de crise sanitaire

| 1 CHSCT

- Réflexion sur la mise en place d'un Plan de Continuité d'Activités, notamment dans le contexte de crise sanitaire.

Mise en place du télétravail

La crise sanitaire a accéléré la mise en place du télétravail au sein de la collectivité. Bien qu'évoqué régulièrement, ce mode de travail n'avait jamais fait l'objet d'une véritable réflexion sur sa mise en pratique.

Aussi, celle-ci a été réalisée en urgence : en premier lieu, les fonctions télétravaillables ont été identifiées par les directeurs de pôle. Les agents concernés ont été autorisés à télétravailler sous réserve qu'ils soient équipés personnellement du matériel informatique adapté.

Les jours de télétravail ont fluctué entre 1 et 5 jours par semaine selon la période de l'année et les directives gouvernementales (confinement total, déconfinement, prévention...).

Formation

La crise sanitaire a interrompu bon nombre de formations qui avaient été programmées sur l'année 2020. Seulement 23 formations individuelles sur plus de 60 inscrites au plan de formation de 2020 ont été maintenues via le CNFPT.

Amorcée en 2017, la transition de la formation individuelle vers des formations collectives en intra est restée une priorité pour la collectivité. Malgré la situation sanitaire difficile, la collectivité a pu re-programmer la formation en intra relative à l'accueil des personnes en situation d'handicap fin 2020 (formation obligatoire pour toute collectivité accueillant du public).

En 2020, le groupement a accompagné un agent dans le cadre de son projet d'évolution professionnelle via le Compte Personnel de Formation.

Dossiers médicaux






Au-delà de la gestion de la maladie ordinaire, un accompagnement individualisé des agents s'est poursuivi en 2020 dans le cadre de la gestion des dossiers médicaux afin de permettre à ces agents en situation de vulnérabilité de se maintenir dans l'emploi ou d'y « revenir » à terme. En 2020, le nombre d'agents à accompagner via la saisie du Comité médical a augmenté :

Ainsi ont été suivis :

- 4 agents en Congé de Longue Maladie
- 3 agents en Congé de Longue Durée
- 1 agent en Mise en disponibilité pour raison de santé

Le comité des œuvres sociales départemental

213 agents ont adhéré au COSD en 2020.

PRESTATIONS 2020 <i>Liste non exhaustive</i>		Participation agent	Participation COSD
	Chèques déjeuner	21 344€	26 496€
	Chèques vacances	1 920€	576€
	Coupons sport	2 610€	870€
	Places de cinéma	5 773€	3 720€
	Prestations d'entraide sociale		
	Naissance (150 € par agent)	-	900 €
	PACS et mariages (150 € par agent)	-	600 €
	Rentrée scolaire (30 € par enfant)	-	3 060 €
	Noël des enfants (30 € par enfant)	-	3 330 €
	Départ en retraite (150 € par agent)	-	150 €
&Co	Prestations diverses		
	Billetterie	-	603 €
	Participation aux frais de séjours des enfants	-	60 €

Les adhérents bénéficient également de tarifs réduits divers : Déferlantes, Calicéo, piscines, Passtime, etc.

3 FINANCES

Le budget communautaire comprend le budget principal, le budget immobilier locatif et deux budgets annexes liés aux compétences GEMAPI et Promotion du tourisme. Dans cette partie, seules les données du budget principal sont communiquées. Les budgets GEMAPI et Tourisme sont à retrouver dans leur partie respective (p34 et p61).

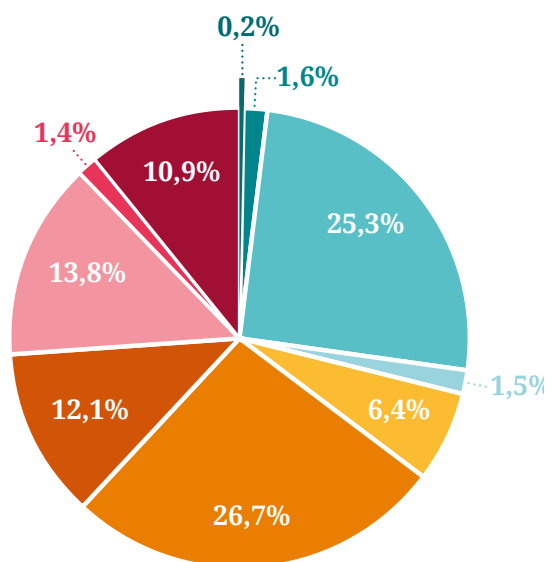
3.1. La section fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

En 2020, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **11,97M€**. Un budget en baisse de **3,77% par rapport à 2019**.

Le coût de fonctionnement des services est en légère baisse (- 1.01%). Cela s'explique notamment par les économies réalisées sur les charges à caractère général et autres charges de gestion, notamment la baisse des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes.

REPARTITION PAR SERVICE



Répartition des dépenses de fonctionnement par service

GEMAPI	24 392,50 €
Actions Territoriales	147 123,30 €
Collecte & Environnement	2 479 344,82 €
Urbanisme	161 618,95 €
Lecture Publique	627 177,27 €
Jeunesse	2 622 223,38 €
Restauration scolaire	1 184 583,05 €
Petite Enfance	1 357 233,51 €
France Services	136 069,64 €
Services Supports	1 072 388,49 €
Dépenses des services	9 812 154,91 €
Subvention d'équilibre autres budgets	149 500 €
Reversement fiscalité	1 637 012 €
Amortissements	376 779,69 €
Total des dépenses de fonctionnement	11 975 446,60 €



Les recettes de fonctionnement

Les recettes communautaires s'élèvent à **14,4M€ en 2020**, soit une baisse de 4,6% par rapport à 2019.

L'augmentation des recettes fiscales (+2.83%) ne permet pas de compenser la baisse des produits de services (-30.5%) liés à la crise sanitaire ainsi que l'érosion des dotations et participations (-5,9%).

* Les dotations et participations comprennent la Dotation Globale de Fonctionnement, la PSCEJ, les dotations de compensation et le FCTVA en fonctionnement, les subventions de fonctionnement, les emplois aidés et les allocations compensatrices.

Produits des services	802 660,16 €
Taxes ménages	3 764 476 €
Taxes entreprises	1 529 592€
TEOM	2 452 447€
Attributions de compensation	77 053€
FPIC	267 984€
Rôles supplémentaires	4 868€
Dotations et participations *	2 925 986,73€
Autres produits	142 676,20€
Sous-total	11 967 743,09€
Amortissements	36 845,97€
Report au 31/12/2018	2 401 405,46€
Total des recettes de fonctionnement	14 405 994,52€

3.2. La section investissement

Les dépenses d'investissement

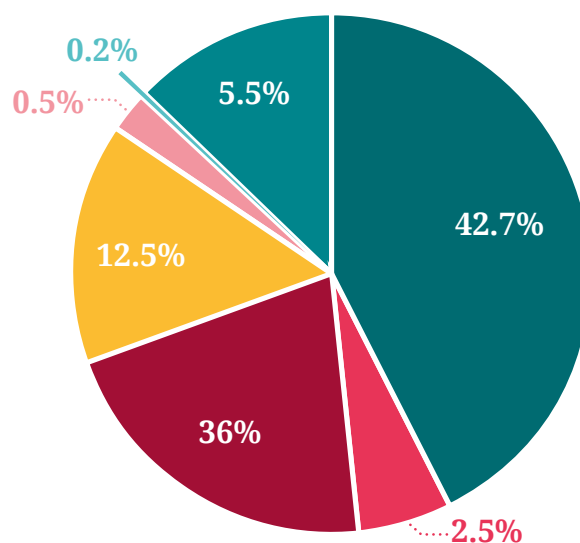
0,42M€ ont été investis par le groupement en 2020 (hors remboursement du capital et amortissement).

Un ralentissement sensible par rapport à 2019 qui s'explique notamment par la politique de rigueur menée par les élus mais aussi le contexte électoral et le changement de mandature.

On notera néanmoins que l'espace jeunesse de St Féliu d'Amont a été soldé (0,12M€) et que des acquisitions importantes (0,18M€) ont été réalisées sur le service collecte & environnement (achat de benne, aménagement à la déchèterie, achats d'enclos à poubelles).

Actions Territoriales	23 308,17€
Administration	52 931,43 €
Lecture Publique	762,77 €
Jeunesse & Restauration scolaire	152 407,63€
Petite Enfance	10 777,31 €
France Services	2 157,71€
Collecte & Environnement	180 796,02 €
Dépenses des services	423 141,04€
Remboursement capital	541 435,99€
Amortissements	36 845,97€
Sous Total	614 389,45€
Report	82 486,76 €
Total des dépenses d'investissement	1 083 919,76€

RÉPARTITION PAR SERVICE



Les recettes d'investissement

Dotations	472 508€
Subventions	222 800€
Amortissements	376 780€
Total des recettes d'investissement	1 072 088€

3.3. Subventions d'investissement et de fonctionnement

L'Art des Jardins	CD66	2 000€
Masques COVID	ETAT (Préfecture)	12 531,64€

4 MUTUALISATION

4.1. Les mises à disposition



Salle de classe mise à disposition par la commune - Bouleternère

De locaux

Les communes mettent à disposition du service Enfance & Jeunesse des salles d'école pour l'accueil périscolaire.

De personnel

Par le biais de conventions, des agents communaux ont été mis à disposition de la Communauté de communes sur des missions précises :

- Aide à l'organisation de l'Art des Jardins : 3 agents (90h/an)
- Entretien des espaces verts du restaurant scolaire de Millas
- Interventions sur des composteurs installés dans les cimetières
- Ménage de certains sites communautaires, notamment :
 - > Corbère : 1 agent (349h / an + 22 heures supplémentaires dues au Covid)
 - > Millas : 1 agent (1028h30 / an)
 - > Ille sur Têt : 5 agents (environ 1673h / an)

Sur l'année 2020, les mises à disposition d'agents communaux vers l'EPCI représentent 63 718€ sur le budget principal et 1 758€ sur le budget annexe Tourisme.

Par ailleurs, dans le cadre d'une convention annuelle, un agent communautaire est mis à la disposition de la commune d'Eus. Celle-ci porte sur 364h en 2020 (0,2 ETP). Cet agent est entièrement rémunéré par la commune d'Eus.

4.2. Les contrats bourg-centres

En 2019, Roussillon Conflent s'est engagé, sous l'impulsion de la région Occitanie, dans un projet global de développement et de valorisation du territoire autour de ses communes principales, à savoir Ille sur Têt, Millas et Corneilla la Rivière. Ce contrat-cadre appelé « contrat bourg-centre » fixe les objectifs stratégiques communs jusqu'au 31 décembre 2021, et notamment :

- Construire une ville durable et attractive (renouvellement de l'habitat, vitalité commerciale, services publics de proximité)
- Affirmer les communes comme centralité de Roussillon Conflent (développement des ZAC, du tourisme, des activités économiques et renforcement de la mutualisation)
- Réconcilier l'urbanisme avec le patrimoine, l'agriculture et l'environnement (valorisation du patrimoine, mobilité douce, énergies renouvelables, économies d'énergie, aménagements durables).

Modalités d'intervention du groupement

La Communauté de communes intervient actuellement sur les communes à travers ses compétences et la mise en œuvre de programmes ou de services intercommunaux à caractère structurant, notamment en matière de :

- Développement économique (OCMACS, L'OCCAL-Loyers)
- Culture
- Tourisme
- Enfance et jeunesse
- Restauration scolaire
- Collecte et prévention des déchets



Jour de marché sur la Place République - Ille sur Têt



Avenue Jean Jaurès - Millas

4.3. Groupement de commande publique relatif au développement touristique

Trois conventions quadripartites ont été signées entre le Syndicat Mixte Canigó Grand Site et les communautés de communes Conflent Canigó, Haut Vallespir et Roussillon Conflent.

Lesdites conventions sont constitutives de groupement de commandes. Elles s'inscrivent dans le contrat cadre cosigné par la Région et les parties prenantes au grand site Occitanie « Canigó Pays Catalan » autour de la promotion de la destination Canigó.

Elles portent sur les objets suivants :

- Finalisation de l'état des lieux relatif au Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI)
- Création d'un Portail Web pour la destination Canigó

5 COMMUNICATION

Chaque mois :

1 agenda culturel...



...et **10** affiches
pour le réseau des médiathèques



19 programmes
pour le péri et l'extra-scolaire

5 à 10 affiches
sur des actions ponctuelles
(environnement, jeunesse, petite enfance...)



2 à 5 communiqués de presse
envoyés aux médias locaux

Dans l'année :



110 passages
en radio, TV et web



1 cérémonie
des voeux

1 magazine
1 rapport d'activités



8 campagnes de com'
pluri-médias
(Tourisme, culture, France Services,...)



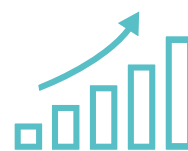
Et aussi...



5 224
abonnés
aux comptes Facebook
de Roussillon Conflent



200
publications



Des pics à **6200**
personnes touchées et
400 interactions

5.1. La communication en période de crise sanitaire

Dans le contexte changeant lié à la pandémie, la communication a joué un rôle central en matière d'information aux usagers. En lien avec les services, l'enjeu était d'être réactif et disponible afin d'être en mesure de donner la bonne information dans les meilleurs délais.

Le confinement de mars a donné lieu à une première campagne de communication afin d'informer les usagers du fonctionnement des services durant cette période : la diffusion de communiqués de presse, de publications sur les réseaux sociaux et le site internet et la création d'affiches ont permis d'atteindre le plus large public possible. Travail à distance oblige, l'utilisation des réseaux sociaux a été favorisée. Un média très apprécié des usagers qui, en plus de la réactivité des informations, ont pu être en contact direct avec la collectivité.



Le déconfinement et la réouverture des services a fait l'objet d'une nouvelle campagne de communication. Celle-ci était axée sur les conditions de réouverture, les nouveaux services proposés et le respect des protocoles sanitaires, notamment pour les services accueillant du public (médiathèques, déchèterie, France Services, Accueils de loisirs...). Là encore, le service a dû se montrer réactif afin de faire évoluer les messages et les informations en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des réglementations.

Le bilan est positif car le service a su répondre au contexte d'urgence et aux attentes des services communautaires. On note également une bonne évolution en matière de remontée de l'information.





5.2. Accompagner la nouvelle gouvernance

L'instauration d'une nouvelle gouvernance suite aux élections communautaires de juin 2020 a fait l'objet d'une communication spécifique.

À destination des élus communautaires d'abord avec la création d'un guide des élus leur permettant de mieux appréhender le fonctionnement de la collectivité ainsi que leur rôle au sein du groupement. À destination du Président également. M. Burghoffer a demandé au service de travailler sur la réalisation d'un document reprenant l'organisation des services : organigramme détaillé, liste des agents, masse salariale...

Le changement de gouvernance a aussi été largement relayé dans les médias : communiqué de presse, publications sur les réseaux sociaux et création d'un magazine hors-série distribué à 10 000 exemplaires sur le territoire. Ce hors-série a nécessité un important travail de création et de rédaction afin de proposer un nouveau format, une nouvelle maquette et un nouveau contenu éditorial.

5.3. Valoriser l'action des services

Le service communication accompagne les services communautaires dans la promotion de leurs actions. Aussi, il remplit une mission d'information auprès des usagers et de valorisation de l'action communautaire. On distinguera les supports réguliers (agenda culturel, dépliant jeunesse, programmes vacances...), notamment pour les services jeunesse et culture, des campagnes de communication liées à un projet ponctuel.

Pour ces dernières, des campagnes de communication pluri-médias sont créées : création de supports « print » (affiches, flyers, dépliants...), relations presse (PQR, web, radio, TV) et communication digitale (web et réseaux sociaux).

On citera pour 2020 :

- La nouvelle appellation France Services et le dispositif guichet concerté de France Services
- La soirée Jazz in Roussillon Conflent et le concert Roca / Wally organisés par les médiathèques.
- L'Art des Jardins et les Passejades organisés par l'Office de tourisme Intercommunal



5.4. Focus sur la communication digitale

2020 marque la montée en puissance de la communication digitale du groupement. La crise sanitaire a accéléré cette tendance en faisant de la page Facebook de Roussillon Conflent le support le plus performant en matière de diffusion de l'information.

Tous les indicateurs sont à la hausse : nombre d'abonnés (+7,5%), nombre de publications (+23%), nombre de personnes touchées (+ 54%). Certaines publications ont connu des pics à plus de 6 000 personnes touchées et près de 400 interactions (commentaires, partages, clics, « j'aime »).

Ces bons scores traduisent l'engouement des usagers pour ces médias qui se caractérisent par leur accessibilité, leur simplicité et le lien direct qu'ils instaurent avec la collectivité. En témoignent les nombreux échanges avec les usagers réalisés via la messagerie et l'espace commentaires de la plate-forme.

Pour accompagner cette tendance, le service a passé plus de temps sur la rédaction et la mise en forme de ces publications mais également sur la veille de sa page afin d'être le plus réactif possible. Par ailleurs, un travail important a été fait pour mettre à jour et identifier toutes les structures communautaires sur Google. Dernier point, le service communication a travaillé en étroite collaboration avec le Tourisme pour créer des campagnes sur Instagram : #fenetresurroussillonconflent, #œufsdePâques, #feudelaSaintJean, #incontournables



Communication COVID - Facebook



Page Tourisme Roussillon Conflent - Instagram

5.5. La promotion du tourisme

La promotion du tourisme représente une part importante de la charge de travail soutenue par le service communication. La promotion de la destination Roussillon Conflent est en effet intimement liée à la communication :

- **Création et actualisation des supports de communication de l'OTI**
Catalogue de destination, Guide de l'hébergement, guide des activités de pleine nature...
- **Accompagnement sur la communication digitale**
Conseil et création de contenus pour les réseaux sociaux de l'OTI
- **Accompagnement des relations presse**
Création du spot radio pour Pyrénées FM, émission « Un jour, une ville » sur Pyrénées FM,

Le service communication, en collaboration avec l'équipe du Tourisme, a également assuré la promotion de l'Art des Jardins 2020 :

- Création de supports: affiches, flyers, programmes, invitations, signalétique
- Relations presse : réalisation d'un dossier et d'un communiqué de presse, création d'insertions publicitaires (Indépendant, Petit Agenda, Catacult, Rustica), coordination médias...
- Communication digitale

6 LES MARCHÉS PUBLICS



Marchés de services

Procédures formalisées – Appels d’Offres Ouverts Européens

- Souscription des contrats d’assurances
- Souscription du contrat d’assurances des prestations statutaires

Marchés à Procédure adaptée (MAPA)

- Maintenance préventive et curative des équipements de restauration collective
- Audit organisationnel, juridique, fiscal et social

Consultations

- Réalisation d’une mission de recherche de matériaux dangereux au Périscolaire de Rodès
- Réalisation d’une mission de requalification périodique d’un équipement sous pression au restaurant scolaire d’Ille sur Têt.

Marchés de fournitures

Marché À Procédure Adaptée (MAPA)

- Acquisition des documents du réseau de la médiathèque communautaire

Consultations

- Commande d’enveloppes et de papier à en-tête
- Impression du bulletin communautaire
- Impression du rapport d’activités

Marché de Travaux

Consultations

- Remplacement de la clôture en claustras bois de l’EAJE La Ruche à Ille sur Têt



02

Les actions
communautaires

1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1. GEMAPI



Des actions au sein du SMTBV

La Communauté de communes est adhérente au SMTBV qui regroupe l'ensemble des collectivités locales sur un territoire partant du lac des Bouillouses jusqu'à l'embouchure de la Têt à Canet. C'est cet organisme qui est en charge de coordonner la politique de l'eau sur l'ensemble du bassin. Cette gestion partagée doit permettre d'éviter les gaspillages, de mutualiser les investissements et de créer une véritable dynamique de territoire.

Le SMTBV travaille sur **un projet d'endiguement et de renouvellement des ouvrages afin de mettre hors d'eau les communes d'Ille sur Têt, Millas et Néfiach**. Les premières études ont chiffré ce projet à 5M€, dont 20% serait pris en charge par la Communauté de communes.

Un autre projet est à l'étude sur Corneilla la Rivière, Corbère et Corbère les Cabanes dans le cadre de la deuxième partie du PAPI. Celui-ci est estimé à 2M€ et serait également subventionné à hauteur de 80%.

Point budgétaire

DÉPENSES	
Contributions SMTBV	169 994 €
Personnel	24 467 €
Dégrèvements	3 022 €
TOTAL	197 483 €

RESSOURCES	
Taxe GEMAPI 2020	250 721 €
Subvention BP principal	0 €
TOTAL	250 721 €

2 URBANISME

2.1. Périmètre des missions

Le service instructeur est en charge de l'Application du Droit des Sols (ADS). Cette instruction vise à vérifier la conformité des projets avec les réglementations en vigueur sur le territoire et à proposer des décisions à l'autorité compétente : **le Maire de chaque commune**. En effet, c'est ce dernier qui délivre les autorisations d'urbanisme en son nom et pour le compte de la commune.

L'instruction est composée de trois étapes :

- **La pré-instruction**
Complétude du dossier, consultation de services extérieurs (Architectes des Bâtiments de France par exemple), notification des délais d'instruction...
- **L'instruction**
Vérification de la conformité du dossier avec le règlement du document d'urbanisme en vigueur et de la compatibilité du projet au regard des servitudes applicables au terrain (zones inondables, par exemple)
- **La post-instruction**
Rédaction de l'arrêté de décision à destination du Maire

Par ailleurs, il incombe au service instructeur d'assurer des missions complémentaires :

- Archivage numérique
- Statistiques
- Missions de géomatique
- Maintenance des logiciels métiers
- Transfert vers la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM des dossiers concernés par la taxe d'aménagement

2.2. Statistiques

En 2020, **1 310 dossiers ont été instruits** sur l'ensemble du territoire. 210 de ces dossiers, requérant une plus grande technicité, ont été soumis au service instructeur de Roussillon Conflent.



2.3. L'instruction de l'accessibilité au sein des établissements recevant du public

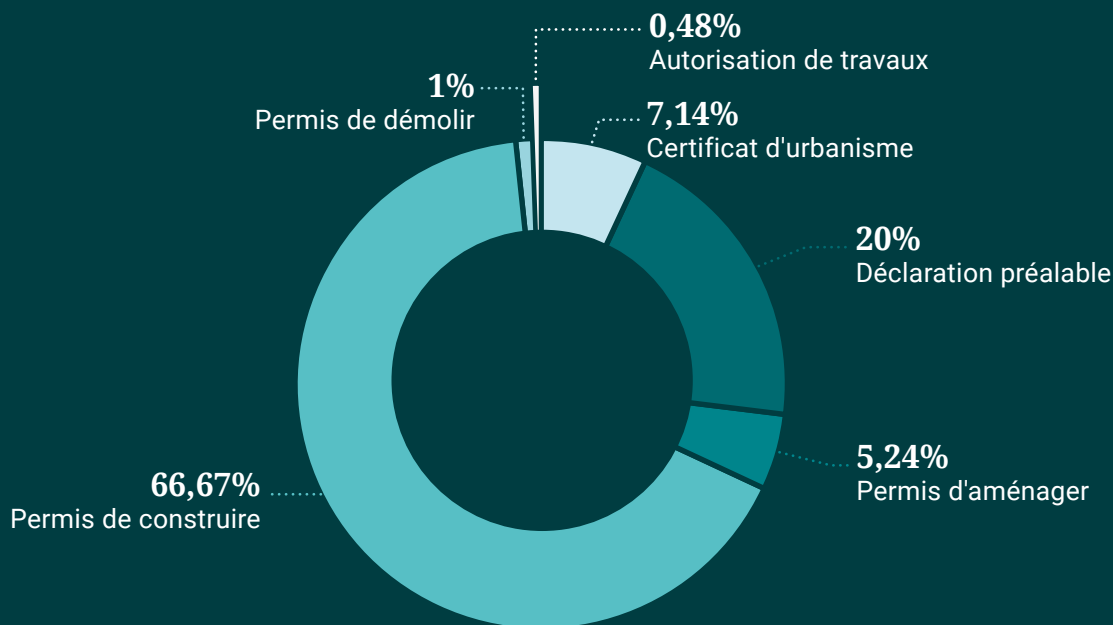
Depuis le 1^{er} janvier 2019, le service instructeur assure l'instruction du volet accessibilité pour les établissements recevant du public.

En 2020, **9 dossiers ont été instruits** :

	Autorisation de travaux	Permis de construire
Ille sur Têt		3
Millas	1	4
Rodès		1
Total	1	8

LES DOSSIERS INSTRUITS EN CHIFFRES

TYPOLOGIE DES DOSSIERS TRAITÉS



ORIGINE DES DOSSIERS TRAITÉS



Remarque : Boule d'Amont, Casefabre, Glorianes et Prunet et Belpuig restent soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU), les autorisations d'urbanisme sont instruites par la DDTM des Pyrénées Orientales.

3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3.1. Aides aux entreprises



OCMACS

La 3ème tranche de l'opération (2019-2021) est en cours de réalisation. Pour rappel, celle-ci a fait l'objet d'une convention avec la CCI, maître d'ouvrage et porteur du fond d'Etat FISAC. Cette convention valide le nouveau règlement :

- Financement jusqu'à 30% de l'investissement total plafonné à 6 000€ (dont la moitié à la charge de Roussillon Conflent).
- Ajout d'une aide à la création d'entreprise pour la réhabilitation d'un local vétuste et l'investissement en matériel pérenne
- Possibilité d'aider les entreprises implantées sur les ZAE du territoire si celles-ci n'entrent pas en concurrence avec des entreprises situées en centre-bourg et/ou si les nuisances causées par leur activité ou la superficie requise pour exercer leur activité ne leur permettent pas d'exercer en centre-ville.

En 2020, 5 dossiers subventionnés pour un montant de 9 487,84 € :

Enseigne	Montant total subvention	Dont participation Roussillon Conflent
Brasserie LA TANC Bouleternère	10 841,16€	327,00€
Pizzéria Art amb bio Ille sur Têt	9 480€	2 844,00€
ISB Ille sur Têt	17 460,25€	2 491,84€
Garage ROJAS Corbère les Cabanes	26 798,50€	3 000,00€
Sensas poulets Corbère les Cabanes	5 500€	825,00€

L'OCCAL – LOYERS

Financé par la Région Occitanie et Roussillon Conflent, le Fonds L'OCCAL - Loyers a permis d'aider 20 entreprises du territoire ayant subi une fermeture administrative liée à la crise sanitaire en 2020. Une aide correspondant à un mois de loyer afin de soutenir ces sociétés dans cette période difficile, les aider à relancer leur activité et préserver l'emploi local.

Bénéficiaires

- Les entreprises indépendantes jusqu'à 10 salariés ayant subi une fermeture administrative :

- > Dont l'activité principale nécessite impérativement un local exclusivement destiné à accueillir du public (salle de restaurant, espace de vente...)
- > Redevables d'un loyer pour leur local professionnel durant cette fermeture

La participation de Roussillon-Conflent s'élève à 30 000€.

20 dossiers ont été déposés dont :

- > 7 sur Millas
- > 8 sur Ille sur Têt
- > 2 sur Rodés
- > 1 sur Corbère les Cabanes, Néfiach et Corneilla la Rivière

3.2. Gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE)

Extension du foncier professionnel

Le service recense les besoins sur le territoire. La demande est importante de la part des entreprises, d'autant plus qu'une partie de ces demandes seulement passe par le groupement. Celui-ci est en effet mal identifié en tant que gestionnaire des ZAE et il est probable que la demande globale soit plus forte.

Pour répondre à ces besoins, le service travaille sur la création de deux nouvelles ZAE sur les communes de Millas et Ille sur Têt. Un projet qui augmenterait de 12ha la capacité d'accueil sur le territoire.

Les études ont été confiées à la SPL (Roussillon Aménagement) par le biais d'une convention de mandat.

En 2020, la situation est la suivante : la ZAE à Ille sur Têt devrait être opérationnelle courant 2021. La commercialisation des parcelles sera menée en parallèle. En revanche, la requalification du PPRI par les services de l'Etat réduit la superficie du projet sur Millas. Des études complémentaires doivent permettre de recalibrer le projet afin d'en assurer l'équilibre financier.

Entretien et valorisation des ZAE existantes

Roussillon Conflent gère trois ZAE sur son territoire : Las Famadas à Corneilla la Rivière, Los Palaus à Millas et Camp Llarg à Ille sur Têt.

Faute de pouvoir réaliser de véritables travaux d'embellissement, la priorité est donnée à l'entretien technique et esthétique des zones. Un mât porteur de lames directionnelles a été remplacé à Ille sur Têt (2 384€). Et, à la demande des sociétés implantées à Los Palaus, des lauriers roses ont été arrachés sur le rond-point d'entrée de zone afin de garantir la sécurité des usagers (1350€).



ZAE Camp Llarg - Ille sur Têt

4 PRÉVENTION & COLLECTE

4.1. La gestion des déchets

La gestion des déchets recouvre trois missions principales : la collecte, le transport et le traitement des déchets produits sur le territoire. Pour assurer ces fonctions, Roussillon Conflent travaille en collaboration avec le SYDETOM 66 et des prestataires privés.

Une complémentarité des missions avec le SYDETOM 66

MODE D'ORGANISATION		Ordures ménagères	Tri sélectif		Verre	Encombrants	Déchets apportés en déchèterie
		Porte à porte	Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire	Porte à Porte	
COMPÉTENCES EXERCÉES	Collecte	Roussillon Conflent	Roussillon Conflent	SYDETOM 66	SYDETOM 66	Roussillon Conflent	Roussillon Conflent
	Transport	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	Roussillon Conflent	Roussillon Conflent
	Traitement	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	SYDETOM 66	Roussillon Conflent SYDETOM 66	Roussillon Conflent SYDETOM 66

Roussillon Conflent = Mission assurée en régie par Roussillon Conflent

SYDETOM 66 = Mission assurée par le SYDETOM 66

Les moyens de la collecte



20
agents
de la collecte



7
agents
contractuels
mobilisables en
renfort



2
agents
administratifs



2
agents
responsables



22
véhicules
lourds et légers



Externalisation du traitement des déchets

Le traitement des déchets relève de la compétence du SYDETOM 66 pour les ordures ménagères, les déchets ménagers recyclables (verre et emballages), le tout-venant, les déchets verts, les D3E, les déchets spécifiques, les textiles et les piles.

Pour certains de ces déchets, le SYDETOM 66 a contractualisé avec des éco-organismes :

- CITEO (Emballages ménagers recyclables et papiers)
- COREPILE (Piles)
- ECO-TLC (Textiles, linge de maison, chaussures)
- ECOLOGIC (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)
- ECO-DDS (Déchets Diffus Spécifiques)

En revanche, Roussillon Conflent est responsable du traitement des gravats, des ferrailles et du bois issus de la déchèterie d'Ille sur Têt. Pour cela, le groupement contractualise avec des prestataires externes : E^{ts} CUFI pour les gravats, E^{ts} LINARES pour la ferraille et E^{ts} TUBERT pour le bois.

4.2. La gestion de la crise sanitaire

Les agents de la collecte ont été en première ligne pour répondre à la situation de pandémie. Le service a été maintenu sans discontinuer afin de répondre aux besoins des usagers.

La collecte des déchets maintenue

Malgré le contexte d'incertitude et de risque sanitaire, le service a assuré la collecte des déchets en porte à porte tout au long de l'année, et ce même pendant la première période de confinement.

Pour ce faire, des mesures d'hygiène et un protocole sanitaire strict ont été mis en œuvre. De plus, pour faire face aux absences d'agents en situation de vulnérabilité, les équipes ont été remaniées et les tournées adaptées. La collecte de tri sélectif et celle des encombrants ont ainsi été suspendues afin de diminuer le nombre de tournées.

On notera un effort de communication particulier sur la gestion des déchets à risques infectieux (gants, masques, mouchoirs en papier) afin de limiter les risques de contamination des agents de la collecte.

La collecte en déchèterie renforcée

Fermée dans un premier temps, la déchèterie a rouvert ses portes le mercredi 22 avril. La crise sanitaire et les mesures de confinement ont entraîné une hausse de la fréquentation. Le volume de déchets collectés est également en hausse, ce qui a entraîné des difficultés d'évacuation des déchets vers les exutoires.

Pour répondre à cette hausse d'activité, la déchèterie a augmenté son amplitude horaire, notamment en proposant un service continu le samedi (8h30-17h30). En revanche, elle a dû fermer ses portes le dimanche.

Enfin, un protocole sanitaire a été mis en place afin de protéger les agents et les usagers : nombre de véhicules sur site limité, temps de passage restreint, distanciation sociale,...

4.3. Organisation de la collecte

Fréquence des collectes

Roussillon Conflent assure **la collecte en porte à porte des ordures ménagères** (bac vert) sur l'ensemble des communes du territoire. Il en est de même pour la **collecte des déchets ménagers recyclables** (bac jaune) à l'exception des communes de Bélesta, Boule d'Amont, Casefabre, Montalba le Château, Prunet et Belpuig qui disposent uniquement de colonnes d'apport volontaire.

Toutes les communes bénéficient, pour la collecte des ordures ménagères, d'un passage hebdomadaire dans les zones pavillonnaires et les mas, et de deux passages hebdomadaires dans les centres villes. La collecte du tri sélectif est effectuée une fois par semaine sur toutes les communes équipées en porte à porte ou en bacs collectifs.

Rationalisation des collectes

Depuis 2018, un travail de réflexion a été mené sur la rationalisation des tournées de collecte. L'objectif est de déterminer la manière la plus efficace de réaliser les collectes en termes de coût, de temps et de sécurité. Une dimension esthétique est également présente en essayant de supprimer les problèmes de bacs non rentrés.

Selon ces paramètres, le service a ajusté la fréquence des collectes et a, si nécessaire, créé des bacs collectifs protégés par un enclos.

En 2020, un enclos fixe a été créé à Rodès, 5 enclos mobiles et 9 enclos fixes sur Néfïach.



Entretien des bacs de collecte au centre technique Ille sur Têt

4.4. Les chiffres de la collecte

Gestion des bacs de collecte

La gestion des contenants est assurée en régie. En 2020, 684 bacs ont fait l'objet d'une réparation, 348 ont été remplacés et 336 ont été mis en service, dont 264 pour répondre aux besoins de nouveaux arrivants.



ÉVOLUTION COMPARÉE DES COLLECTES

2020



ORDURES MÉNAGÈRES
5 387,33 tonnes

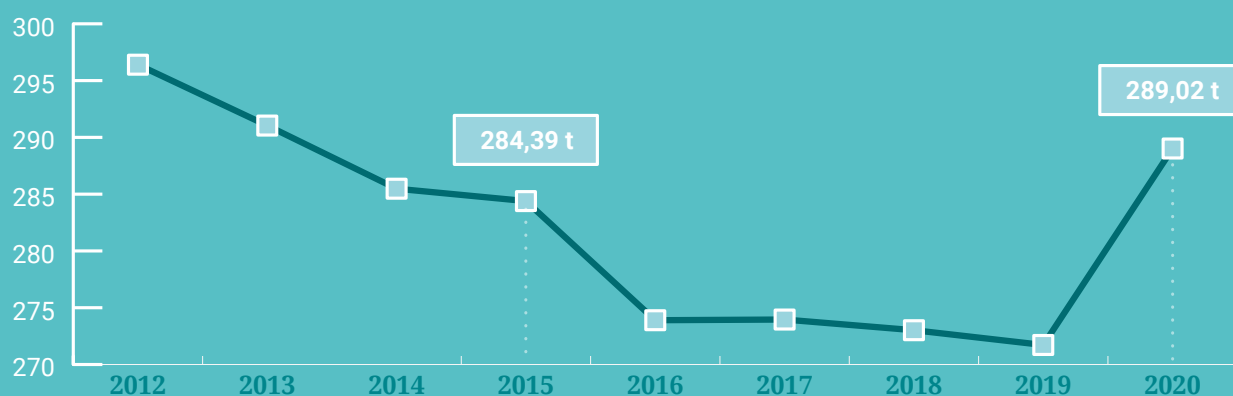


DÉCHETS RECYCLABLES
1028,4 tonnes

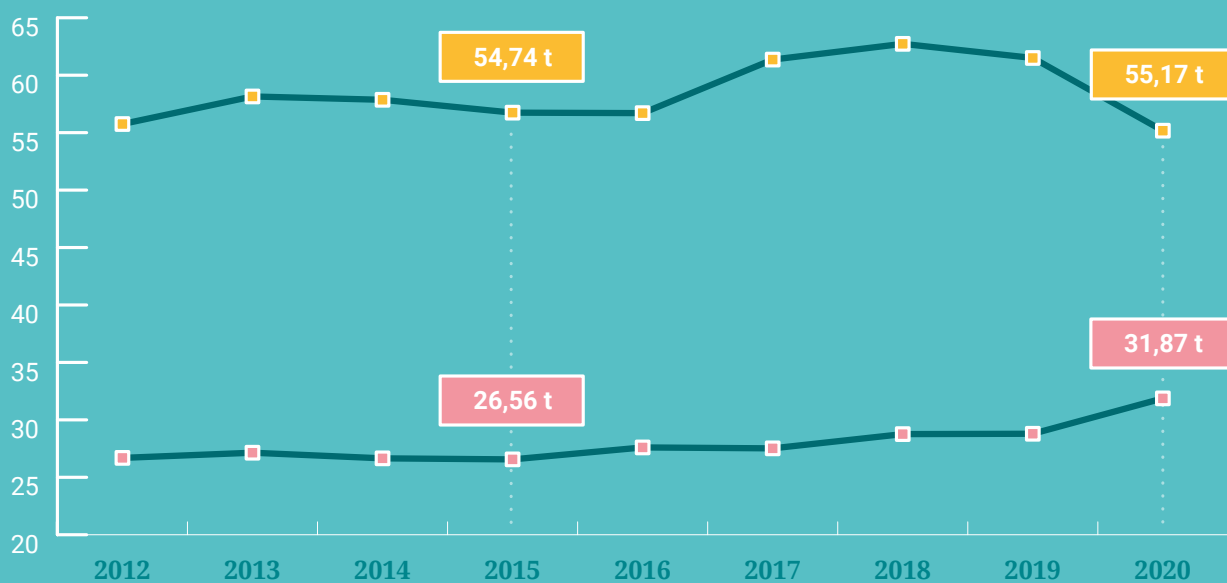


VERRE
593,98 tonnes

Volume de d'ordures ménagères collectés par habitant et par an (en tonne)



Volume de déchets recyclables et de verre collectés par habitant et par an (en tonne)



La collecte en déchèterie

Située à Ille sur Têt, la déchèterie communautaire est gérée en régie. Deux agents sont affectés à l'accueil des usagers et un agent pour le transport des déchets verts, des encombrants, du bois, des gravats vers les exutoires.

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont entraîné une hausse de la fréquentation en

déchèterie. Le volume de déchets collectés est également en hausse, ce qui a entraîné des difficultés d'évacuation des déchets vers les exutoires.

Pour répondre à cette hausse d'activité, la déchèterie a augmenté son amplitude horaire, notamment en proposant un service continu le samedi (8h30-17h30). En revanche, elle a dû fermer ses portes le dimanche.

LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIE



4.5. Le Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD)

Adopté en Conseil communautaire en 2019, le nouveau Plan Local de Prévention de Déchets a été mis en sommeil du fait de la crise sanitaire. Toutefois, le service a poursuivi son action pour développer le compostage sur le territoire et collecter le textile.

Le compostage

Depuis 2009, les habitants qui en font la demande peuvent obtenir gratuitement un composteur. Ceux-ci sont achetés 20€ pièce au Sydetom66 par la Communauté de Communes. En 2020, ce sont **103 nouveaux composteurs** qui ont été distribués, portant à **1997** le nombre total de composteurs individuels sur le territoire.

Le service environnement encourage également les usagers à se regrouper afin d'installer des composteurs partagés ou collectifs.



1997

composteurs individuels ont été distribués sur le territoire depuis 2009.



Composteur collectif Jean Bourrat - Ille sur Têt

COMPOSTEURS PARTAGÉS OU COLLECTIFS

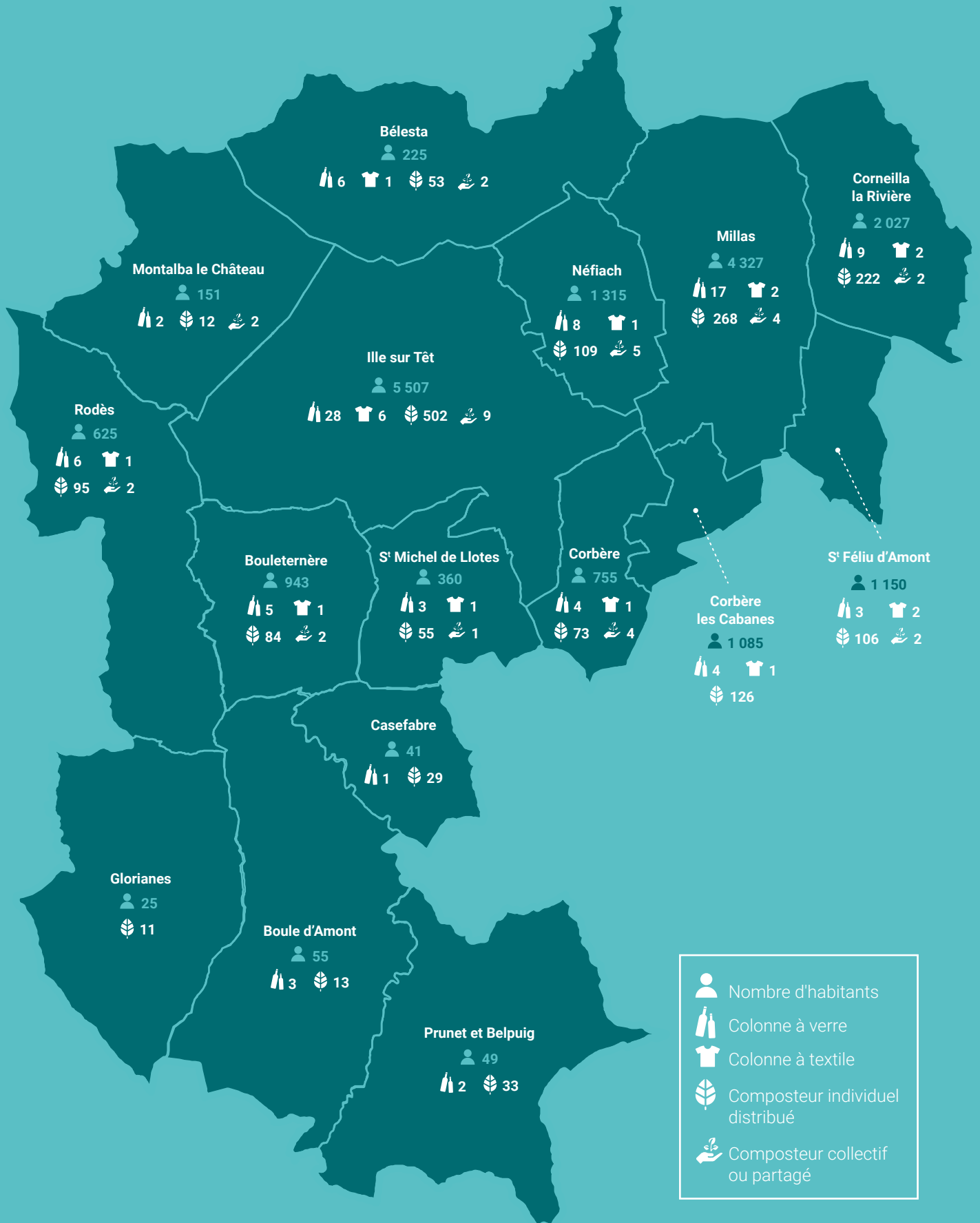
Bélesta	École / ALSH Cimetière
Bouleternère	École ALSH
Corbère	École Rue du Château Rue de la Fontaine Cimetière
Corneilla la R.	Cimetière ALSH
Ille sur Têt	Restaurant scolaire École Torcatis École Langevin Résidence Les Vergers Résidence Le Rosaret EAJE La Ruche Camping Boulevard Jean Bourrat Parking de la Gare
Millas	EAJE La Farandole Restaurant scolaire Cimetière EHPAD
Montalba le C.	Route de Tarérach Coopérative
Néfiach	Institut Peyrebrune École Cimetière Camping Rue du passage à gué
Rodès	Restaurant scolaire / ALSH Cimetière
Saint Féliu d'A.	Parking Amphithéâtre Cimetière
Saint Michel de L.	Cimetière

La collecte du textile

Toutes les communes sont équipées d'une colonne textile à l'exception de Boule d'Amont, Casefabre, Glorianes, Montalba le Chateau et Prunet-et-Belpuig.

En 2020, **25,75t** de textile ont été collectées sur le territoire.

POINTS DE COLLECTES



5 | LECTURE PUBLIQUE

5.1. Le réseau en chiffres



11
médiathèques



12
agents



30
bénévoles



3 311
usagers dont 280
nouveaux inscrits



66 641
prêts

2020	Nombre adhérents	Nombre prêts	Nouvelles inscriptions
Millas	751	16 533	74
Ille sur Têt	1853	43 036	172
Bouleternère	91	932	2
Rodès	69	253	5
Néfiach	115	1694	8
S' Féliu d'Amont	101	1709	2
Corbère les Cabanes	34	501	3
Corbère	89	298	10
Corneilla la Rivière	124	1381	12
Montalba	25	43	0
Bélesta	58	261	2
TOTAUX	3 311	66 641	280



Atelier jeux de société - Ille sur Têt

5.2. La gestion de la crise sanitaire

L'épidémie de COVID-19 a fortement impacté le fonctionnement des médiathèques tout au long de l'année : fermetures temporaires, ouvertures partielles et protocoles sanitaires renforcés ont poussé les équipes de la culture à s'adapter en permanence afin de maintenir le service.

16 mars au 12 mai : confinement

Fermeture totale des médiathèques

14 mai au 16 juin : déconfinement – phase 1

Les médiathèques restent fermées au public mais proposent un système de « drive » pour emprunter ses produits culturels. Une salle est dédiée à ce service afin de limiter le contact avec le public et de désinfecter et mettre en quarantaine les articles empruntés.

16 juin au 1er septembre : déconfinement – phase 2

Ouverture partielle des médiathèques avec la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé (jauge, mise à disposition de gel, port du masque...). En revanche, les animations sont toujours suspendues.

1er septembre – 28 Octobre : déconfinement – phase 3

Les médiathèques d'Ille sur Têt et de Millas retrouvent leurs horaires habituels et la saison culturelle reprend. Des mesures sanitaires drastiques sont appliquées afin d'assurer la sécurité

du public (désinfection des salles et des assises, distanciation, sens de circulation, port du masque,...) En revanche, les accueils de groupe ne sont pas assurés.

29 octobre – 30 novembre : reconfinement

Fermeture des médiathèques. Le service de portage à domicile est étendu sur l'ensemble du bassin de lecture de Millas. Par ailleurs, des caisses thématiques sont portées dans les écoles, les accueils de loisirs et les structures Petite Enfance afin de pallier à la suppression des accueils de groupe. Enfin, afin d'assurer la continuité du service public, trois agents du bassin de lecture de Millas ont effectué des remplacements au sein de la collectivité et des structures jeunesse lorsque des agents déclarés « cas contact COVID » ont dû être arrêtés.

1er décembre – 23 décembre : déconfinement

Réouverture des médiathèques d'Ille sur Têt et de Millas aux horaires habituels avec la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé. Des permanences sont assurées dans les médiathèques de proximité.

5.3. Evolution de l'offre & des services

Des collections dynamiques

Privées de publics, les équipes ont profité de la deuxième période de confinement pour réaliser un important travail de « désherbage » des collections. Par ailleurs, les médiathèques ont continué de renouveler leur fonds afin de proposer aux abonnés des collections dynamiques et variées. En parallèle, un travail de valorisation des nouveautés a été réalisé sur le bassin de Millas, notamment à travers les réseaux sociaux et l'affichage dans les commerces de proximité.

Le numérique

La médiathèque de Millas a renforcé son offre numérique en mettant à disposition des usagers deux tablettes numériques. Celles-ci ont été enrichies d'applications et de contenus à destination d'un public de jeunes adultes. Dans cette même optique, la médiathèque a fait l'acquisition d'un fonds de jeux vidéo Switch. Ils pourront être empruntés ou utilisés dans le cadre de futures animations au sein de l'espace numérique. Enfin, des ateliers « prise en main d'une tablette » ont été conçus et seront proposés à un public sénior en 2021.



Atelier « prise en main d'une tablette » - Millas



Rencontre auteur - Ille sur Têt

5.4. À la rencontre des jeunes publics

Pour promouvoir la culture auprès des jeunes publics, les médiathèques ont tissé des liens étroits avec les écoles, les centres de loisirs et les structures Petite Enfance du territoire : temps d'accueil dédiés, intégration de thématiques culturelles aux programmes péri et extrascolaires, projets partagés. Toutefois, la crise sanitaire a freiné cette dynamique puisque les accueils de groupe ont été suspendus dès le mois de juin.

Le partenariat initié avec l'école de Millas s'est concrétisé : la médiathèque est partenaire du projet de la classe ULIS qui consiste à réaménager la bibliothèque de l'école. Avec l'appui d'un agent de médiathèque, les collections ont été épurées et une réflexion a débuté afin de valoriser la bibliothèque au sein de l'école.

Par ailleurs, un partenariat a été passé avec le collège Christian Bourquin de Millas : une sélection de DVD a été mise à disposition des élèves via le C.D.I. D'autre part, avec le soutien du Principal du collège et l'appui de la Documentaliste, une conférence sur l'histoire du manga animée par un spécialiste, libraire chez Cajélice (librairie basée à Perpignan) a été programmée dans l'auditorium du collège (malheureusement reportée du fait du 2ème confinement). Enfin, toutes les classes de sixième sont venues visiter la médiathèque de Millas. Visites salutaires, car bon nombre de collégiens ont découvert les services offerts par la médiathèque.

Accueil de jeunes publics

- 26 classes soit plus de 500 élèves
- plus de 80 temps d'accueil proposés
- 14 temps d'accueil pour le RAM et les deux crèches du territoire

5.5. Une saison culturelle... Malgré tout

Bien que tronquée par la crise sanitaire, la saison culturelle a tout de même proposé 35 dates et rassemblé près de 1 200 spectateurs sur l'ensemble du territoire.

Près d'un tiers de la programmation s'adresse spécialement aux jeunes publics : des lectures pour les tout-petits, aux après-midis jeux pour les adolescents en passant par les spectacles jeune public de compagnies reconnues. De plus, certains rendez-vous visent à se faire rencontrer les générations autour d'ateliers créatifs, d'animations ludiques ou de lectures partagées.

FÉVRIER

- **07 février** : Concert Manulengo à Ille sur Têt
- **12 février** : Atelier « les petits bricolos » à Millas
- **26 février** : Conférence « sophrologie et créativité » à Millas
- **28 février** : Soirée Lumières sur le Jazz à Millas (1)

SEPTEMBRE

- **11 septembre** : Concert - Davy Kilembé à Ille sur Têt (2)

OCTOBRE

- **8 octobre** : Roca Wally à Ille sur Têt (3)
- **10 octobre** : Atelier de « théâtre d'ombre » (4) et Spectacle « Llum » par la compagnie Cielo à Corbère les C.
- **21 octobre** : L'Homme et sa poisse à Ille sur Têt



1



2



3



4

6 ENFANCE & JEUNESSE

6.1. Les chiffres clés 2020

Le réseau jeunesse

- Plus de 100 agents d'animation
- 7 Accueils de Loisirs Maternels et Primaires (Bélesta, Bouleternère, Corbère, Corneilla la Rivière, Nésiach, Rodès et St Feliu d'Amont)
- 2 Accueils de Loisirs Maternels (Ille sur Têt et Millas)
- 3 accueils de loisirs Primaires (Ille sur Têt Langevin et Pasteur et Millas)
- 3 accueils de loisirs Ados
- 1 Point Information Jeunesse itinérant



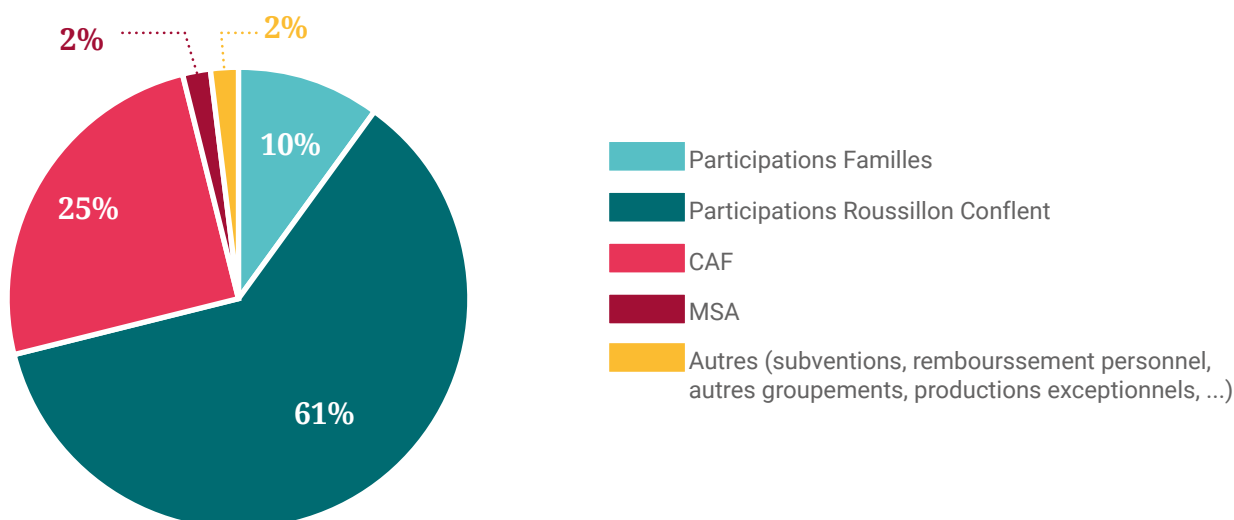
2215

enfants accueillis sur les structures péri et extrascolaires en 2020

Éléments de budget

Le budget de fonctionnement s'élève à **2,64M€**, soit une baisse de 5,4% par rapport à 2019. Ce recul s'explique par la baisse d'activité liée à la crise sanitaire. Toutefois, les usagers n'ayant pas été facturés durant les fermetures de structure, les recettes liées à la participation des familles sont également en baisse. Par ailleurs, la suppression de certains dispositifs d'emplois aidés et la diminution des prestations de services de la CAF et de la MSA ont dû être compensées par une augmentation de la participation du groupement (+5,87%).

BUDGET FINANCÉ PAR



6.2. La gestion de la crise sanitaire

Les centres de loisirs ont dû adapter leur mode de fonctionnement à la situation sanitaire afin d'assurer la continuité du service.

Mars à Mai 2020

Durant le premier confinement, le service Enfance & Jeunesse s'est mobilisé avec les écoles du territoire pour assurer l'accueil des enfants de professionnels de santé et des forces de sécurité intérieure tels que prévu par les décrets.

Ainsi, deux centres d'accueil ont été ouverts à Ille sur Têt (Accueil de loisirs de l'école Paul Langevin pour les écoles de la circonscription de Prades) et Corbère (Accueil de loisirs élèves de la Circonscription Riberal). Un numéro de contact a été mis en place afin de recenser les besoins des familles. En fonction de ces effectifs, le service prévoyait l'encadrement nécessaire en priorisant le roulement des équipes et agents.

Les agents, sur la base du volontariat, ont assuré l'accueil matin, midi et soir ainsi que les mercredis et les vacances scolaires. Ils ont été sensibilisés au protocole sanitaire et aux consignes d'hygiène. Les locaux ont été aménagés afin de respecter les mesures de distanciation et d'hygiène (point d'eau pour le lavage des mains régulier).

Dans un second temps, afin de mutualiser les moyens humains, et en accord avec les IEN, un pôle unique d'accueil a été centralisé sur Corbère



Pause méridienne - Bouleternère



Accueil de loisirs - Bouleternère

Mai à décembre

Suite au déconfinement et, jusqu'à la fin de l'année, les centres de loisirs ont tous rouverts et ont accueillis les enfants dans le respect des règles sanitaires.

Un protocole strict a ainsi été mis en place avec notamment des mesures de :

- Distanciation physique : aménagement des espaces, accueil des enfants directement en classe,...
- Limitation du brassage
- Nettoyage et désinfection des locaux et du matériel
- Renforcement des gestes barrières pour les enfants et les encadrants
- Port du masque obligatoire pour les personnels et les enfants de plus de 6 ans.

6.3. Des projets & des valeurs

L'action du service est fondée sur un projet éducatif de territoire (PEDT) co-signé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la CAF et le Directeur Académique de l'Education Nationale. Ce PEDT s'appuie sur des valeurs fortes tels que le respect, la citoyenneté, la tolérance, la solidarité.

Au quotidien, cela se traduit par un travail des équipes autour de principes de bienveillance et de cohésion. On retrouve également ces valeurs dans les projets portés par les enfants. A travers eux, l'objectif est de les aider à se construire en tant que futur citoyen. On citera par exemple :

- Les « soirées citoyennes » organisées par l'accueil de loisirs Ados de Millas dont l'objectif est d'organiser un échange entre les jeunes, des élus et des professionnels sur des thématiques particulières.
- Les ATECs (Association Temporaire d'Enfants Citoyens) : ce dispositif proposé par les Francas permet à un groupe d'enfants de porter un projet via une association au fonctionnement simplifié. Deux ATECs ont vu le jour à Corbère et Bouleternère.
- Les vacances apprenantes qui proposent des projets axés sur l'éducation, l'environnement et la culture

Mobil sport 66

Créée et portée par l'Agence Nationale du Sport, cette initiative a pour objectif de « sensibiliser les enfants et les parents sur l'importance de pratiquer une activité physique régulière » explique Arnaud Beinse, responsable du Mobil'Sport66.

Durant trois demi-journées, les jeunes ont testé leurs capacités physiques et découvert de nouveaux sports pleine nature.

7 centres de loisirs ont accueilli le Mobil Sport 66 à St Féliu d'Amont, Bouleternère, Corbère, Ille surTêt, Millas, Corneilla la Rivière et Néfiach.



6.4. Le Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse accompagne les jeunes du territoire sur des thématiques du quotidien : formation, scolarité, insertion professionnelle, mobilité. En 2020, plus de 600 jeunes ont été accueillis sur la structure.

Le PIJ fonctionne en réseau afin de mettre en relation les jeunes avec les organismes adaptés. On citera notamment la MLJ, Pôle Emploi, le Département ou encore l'Education Nationale. De plus, il s'appuie sur le tissu associatif pour accompagner les jeunes dans leurs projets (restos du cœur, Secours Populaire, Route 66, Catalans du Désert, Fest'Ille, Association Roudel...).

Les projets phares en 2020 :

Partenariat avec le collège d'Ille sur Têt : création d'un foyer socio-éducatif au sein duquel ont été créés un club féministe, des cours de japonais, un club événementiel.

- Accompagnement des élèves en difficulté : accueil des élèves exclus, visite du tribunal...
- Atelier de prévention routière autour du rallye des Fenouillèdes
- Stage d'aide au permis en partenariat avec le Département des Pyrénées Orientales. (15 jeunes ont suivi la journée de sensibilisation)
- Accompagnement de la junior association « Les Juniors du 7ème Art ». Ils ont reçu le 2ème prix départemental et régional du concours « Buzzons contre le sexisme ».
- Programme d'échange France-Allemagne-Bosnie co-organisé avec l'association Roudel

7 RESTAURATION SCOLAIRE

7.1. Éléments budgétaires

Le budget du service s'élève à 1,23M€. Près d'un tiers est financé directement par les familles tandis que le groupement prend en charge 68% de ces dépenses. On notera qu'en 2020, le coût des repas – toutes dépenses comprises – est en hausse et s'élève à plus de 11€. Cette hausse s'explique par la diminution de la fréquentation des sites durant la période confinement et le maintien des charges de personnels sur cette même période.



9

restaurants scolaires

111 866

repas servis en 2020

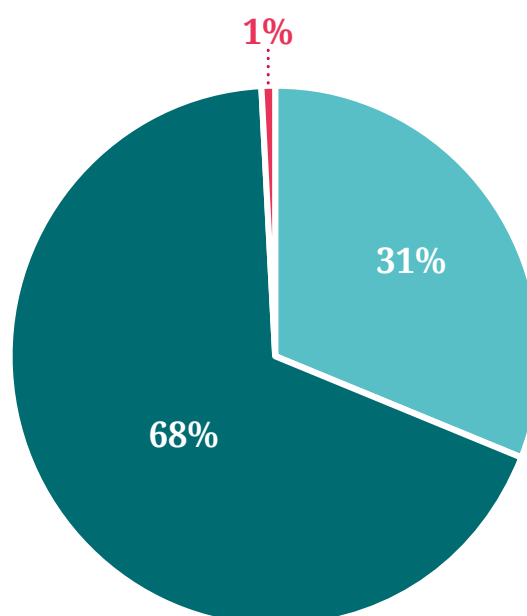
22

agents de restauration

1 518

convives accueillis
chaque jour

Budget financé par :



- Participations Familles
- Charge résiduelle CCRC
- Divers
 - Produits exceptionnels
 - Attenuations de charges (remboursement personnel)
 - Dotations et participations (FCTVA, autres groupements)

7.2. Privilégier le bio et le local

Depuis 2017, le service Restauration scolaire travaille avec l'UDSIS sur la qualité des produits proposés aux convives. La priorité est donnée sur les approvisionnements en circuits courts et en produits issus de l'agriculture biologique.

En 2020, 60% des aliments proviennent de producteurs et de distributeurs du département et, comme préconisé lors du Grenelle de l'Environnement, l'objectif est d'atteindre les 20% de produits bio dans la composition des menus. A ce jour, au moins une composante bio est présente dans chaque menu (bœuf, pennes, clémentines, œufs, fromage, fruits...).

Par ailleurs, le service participe chaque trimestre à la commission menu de l'UDSIS.

7.3. Une démarche qualité exigeante

Mise en place en 2019, le service a poursuivi sa démarche qualité par la menée d'audits trimestriels sur site. Sont notamment évalués le respect des réglementations sanitaires, l'organisation et l'efficacité de l'équipe.

Toujours dans le cadre de l'amélioration du service, une réflexion a été engagée avec l'UDSIS en matière de formation continue : l'objectif serait de proposer des échanges avec les autres collectivités du département sur les pratiques, les solutions et les projets mis en place dans leurs structures.

Enfin, dans le cadre du lancement d'une nouvelle consultation pour les produits d'entretien, les équipes ont testé de nouveaux produits écoresponsables au temps d'action réduit. Une expérimentation qui doit permettre d'optimiser les pratiques tout en s'inscrivant dans une démarche d'entretien durable.



Restaurant scolaire - Néfiach



Restaurant scolaire - Bouleternère

7.4. La gestion de la crise sanitaire

Le fonctionnement des restaurants scolaires a été fortement perturbé par la crise sanitaire. Toutefois, les équipes ont fait preuve d'adaptabilité et de solidarité pour maintenir un service de qualité aux enfants du territoire.

Mars à Mai 2020 : Confinement

Les restaurants scolaires ont été fermés. Néanmoins, les agents ont été mobilisés pour assurer la désinfection du pôle d'accueil de Corbère. Tous les soirs, deux agents étaient en charge de la désinfection des locaux, des équipements et du matériel pédagogique.

Mai à Juillet : Déconfinement.

La réouverture des restaurants scolaires a nécessité une réorganisation importante des services. Compte tenu des directives gouvernementales, les déplacements en bus ou à pieds n'étaient pas envisageables.

Aussi, une livraison des repas en classe a été mise en place pour les restaurants extérieurs aux écoles. Cela a été le cas à Bouleternère, Ille sur Têt, Corbère et Millas. De plus, pour éviter le brassage des élèves, les convives étaient accueillis dans leur classe et se restauraient avec des plateaux « repas froid » fournis par le prestataire repas UDSIS.

Une logistique spécifique a dû être mise en place pour garantir la sécurité alimentaire, et notamment le respect de la chaîne du froid :

A Bouleternère et Corbère, des glacières ont été utilisées pour transporter les repas du restaurant scolaire jusqu'aux classes. Respectivement à pieds et via un véhicule communautaire

A Ille sur Têt et Millas, compte tenu du grand nombre d'élèves, le transfert devait se faire par véhicule réfrigéré. Un utilitaire a été loué et un second véhicule a été mis à disposition gratuitement par le traiteur Crystal Traiteur, situé à Corneilla la Rivière.

A Bélesta, Rodès, Corneilla la Rivière, St Féliu d'Amont et Néfiach, les restaurants étant attenants aux écoles, le transfert des glacières du restaurant scolaire en classe a pu se faire avec une logistique moins importante.



Livraison de repas à la restauration scolaire de Millas

De plus des outils ont été conçus avec les équipes pour assurer une traçabilité et une hygiène optimale : fiche de suivi des températures, protocoles de nettoyage et de désinfection...

Cette réorganisation du travail a été physiquement éprouvante pour les équipes car elle a impliqué de la manutention au quotidien ainsi que du stress. A titre indicatif, sur le site d'Ille sur Têt 150L d'eau étaient déplacés par les équipes chaque jour.

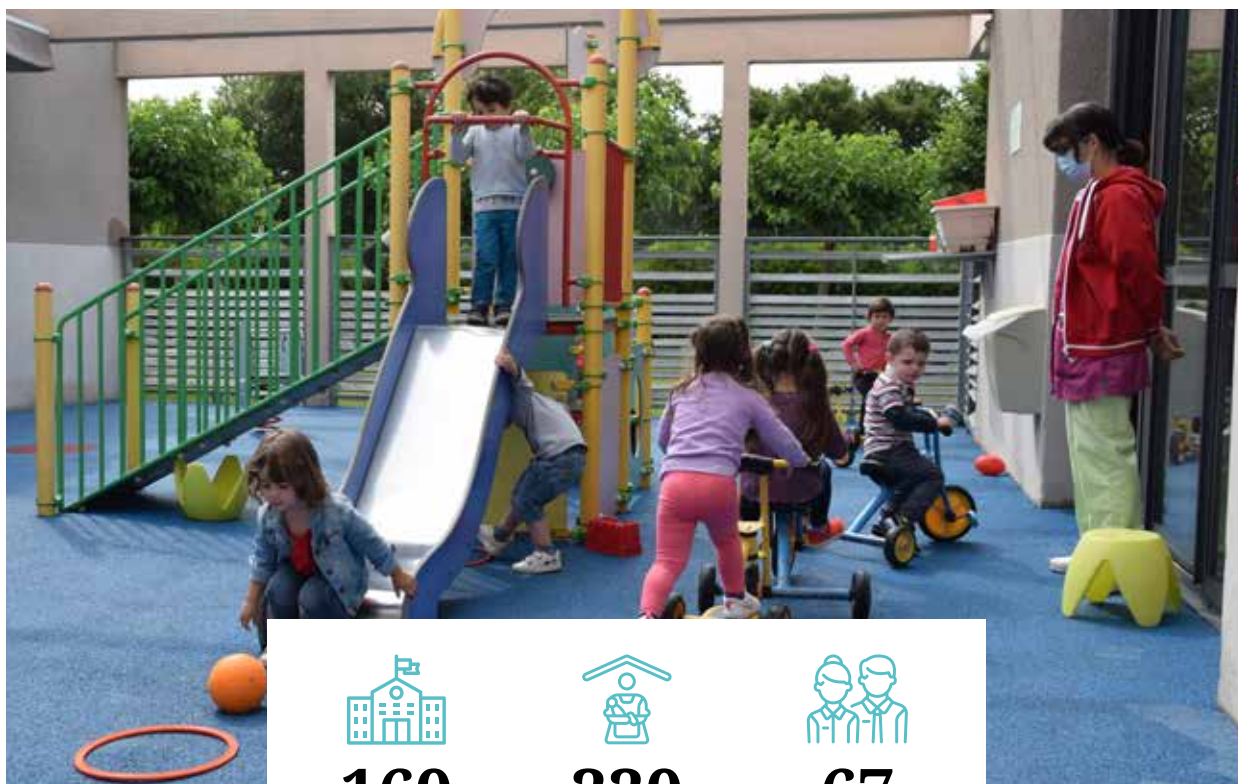
Dès que cela a été possible (assouplissement du protocole sanitaire), des réorganisations ont été imaginées afin de proposer, à nouveau, des repas chauds au sein des restaurants scolaires. Cette réorganisation a été gérée au cas par cas en tenant compte des spécificités de chacun des sites.

Septembre à Décembre

L'ensemble des Restaurants Scolaires ont repris une activité « classique ». Un accompagnement individuel des agents a été mené au quotidien pour adapter les pratiques des équipes aux différentes consignes (procédures de désinfection renforcées, placement à table réétudié par groupe classe puis avec une distanciation sociale entre chacun de ces groupes classe).

Enfin, afin de favoriser le bien-être au travail et de limiter la surcharge de travail, une réflexion sur la réorganisation des missions de chacun des agents a été portée, en cette fin d'année, travail qui se poursuivra sur le premier trimestre de 2021.

8 PETITE ENFANCE



160
enfants et leur
famille accueillis
en EAJE



220
enfants en accueil
individuel au RAM



67
assistant(e)s
maternel(le)s

8.1. d'accueil enfant

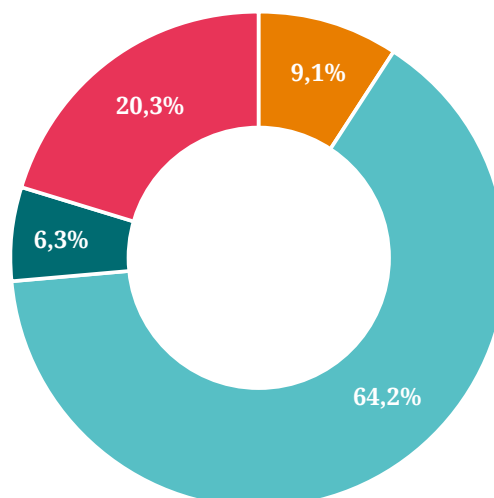
L'offre du jeune

1,28M€ DE BUDGET FINANCÉ PAR

L'accueil du jeune enfant (10 semaines à 6 ans) s'organise autour des deux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE – La Farandole à Millas et La Ruche à Ille sur Têt – et du Relais Assistants Maternels à Millas.

En 2020, 160 enfants ont été accueillis au sein des deux EAJE selon différents modes : accueil régulier, occasionnel ou d'urgence (suivi ou placement de la PMI). Le taux de fréquentation de 83% (et des pics allant jusqu'à 106%) traduit l'optimisation de la capacité d'accueil sur le territoire. 71 dossiers de demande d'accueil sont en attente pour la prochaine rentrée de septembre.

Pour compléter cette offre, le RAM et ses 67 assistants maternels proposent 220 places en accueil individuel.



■ Familles ■ MSA
■ CAF ■ Roussillon Conflent

8.2. La gestion de la crise sanitaire

Le fonctionnement des structures d'accueil des jeunes enfants a été profondément impacté par la crise sanitaire.

Organisation de l'accueil d'urgence des enfants de personnels prioritaires

Le 7 mars 2020, le premier confinement acte la fermeture des EAJE et du RAM. Toutefois, il est demandé d'organiser en urgence un service de garde pour les enfants de personnels soignants. Les conditions d'accueil sont encadrées par la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Un centre d'accueil est organisé dans les locaux de la Farandole et une permanence téléphonique d'orientation et d'écoute est créée. 11 agents volontaires issus des deux EAJE se mobilisent pendant les 2 mois de confinement pour répondre aux besoins des familles : au total, 15 familles solliciteront une prestation d'accueil, 90 appels sont traités et jusqu'à 11 enfants sont accueillis chaque jour.

En complément, la responsable du RAM a activé le réseau des assistantes maternelles du territoire pour proposer des solutions de garde aux personnels prioritaires. Leur agrément sera d'ailleurs porté à 6 enfants afin d'absorber la demande. Enfin, deux enfants habituellement en accueil individuel ont été accueillis à la Farandole afin de pallier à la défection de leur assistante maternelle.

La mobilisation des équipes de la Petite Enfance

Bien que très éprouvant, ce confinement aura surtout permis de mettre en avant le professionnalisme, l'engagement et la créativité des équipes. Avec une amplitude horaire d'accueil de 11h, les agents étaient dans la même journée agent d'accueil, d'animation, de restauration et d'hygiène.

Ils ont également dû compenser l'anxiété des parents par leur investissement, repenser leurs missions et leur organisation afin d'offrir un accueil de qualité dans le strict respect des consignes sanitaires.

Le 11 mai 2020 les deux structures collec-

tives la Farandole et la Ruche ont rouvert leurs portes aux 160 familles inscrites. Toujours soumis à des protocoles stricts d'accueil, les équipes ont adapté leurs activités pour garantir ce service d'accueil. 86 % des enfants sont revenus dans leur crèche respective.

Repenser l'accueil du jeune enfant dans le contexte de crise sanitaire

La crise sanitaire a profondément modifié l'accueil du jeune enfant dans sa globalité : report des temps d'échanges et des projets pédagogiques, bouleversement des rythmes familiaux, familiarisation avec les « gestes barrières » et les mesures sanitaires...

La réouverture des EAJE et du RAM ont obligé les équipes à repenser l'accueil proposé afin de préserver au mieux les enfants de ce contexte anxiogène (masque, distanciation...). Depuis septembre 2020, les structures ont retrouvé un « rythme de croisière » : retour des intervenants extérieurs (éveil musical, animaux de la ferme, motricité...) et reprise de certains projets pédagogiques. Toutefois les fêtes avec les parents et les sorties à la médiathèque ou à l'école maternelle restent suspendues.

Parmi les projets qui ont pu répondre, celui du jardin pédagogique prend tout son sens : avant le confinement les enfants ont semé les graines. Ils ont pu récolter cet été le fruit de leur travail. Une jolie métaphore pour expliquer la résilience et que malgré la crise, la vie continue.



Projet Jardin - La Farandole



8.3. L'accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoin particulier

Depuis 2007, l'accessibilité des structures aux enfants en situation de handicap ou à besoin particulier et de leurs familles est une priorité communautaire.

Un accueil sur mesure pour une véritable inclusion est proposé avec un suivi personnalisé pour permettre un accompagnement de qualité pour le bien être, le développement et la socialisation des enfants confiés.

En lien avec des équipes pluridisciplinaires du SSAD Symphonie (Service éducatif de soins pour enfant et adolescent polyhandicapés) et du CAMPS (Centre d'accueil médico-social) les agents de la Petite Enfance s'enrichissent d'un accompagnement croisé et complémentaire au service des enfants accueillis.

En 2020, 5 enfants bénéficient de ces accueils, avec un cofinancement de la CAF à travers le Bonus Handicap qui depuis juillet 2020 s'élargit aux enfants en cours de diagnostic

9 FRANCE SERVICES



Visite du Préfet à France Services Roussillon Conflent

9.1. La gestion de la crise sanitaire

En mars 2020, le confinement entraîne la fermeture de l'espace France Services. L'activité est totalement suspendue jusqu'en mai. Ce n'est qu'en juin que le l'espace France Services à Ille sur Têt rouvre ses portes, selon un protocole sanitaire strict et une réorganisation de l'accueil du public. L'antenne de Millas demeure fermée.

L'espace numérique en libre accès est fermée. L'accueil du public ne se fait que sur rendez-vous et en individuel. Lors de ce rendez-vous l'utilisateur peut bénéficier de l'accompagnement d'un agent ou accéder à un poste informatique pour un temps limité. Entre chaque usager, les agents nettoient et désinfectent le matériel. Enfin le

recours au télétravail et la nécessité de limiter la présence du public dans les locaux ont poussé les agents à repenser les accompagnements proposés. Désormais l'accompagnement par téléphone et la pratique de mandats sont privilégiés.

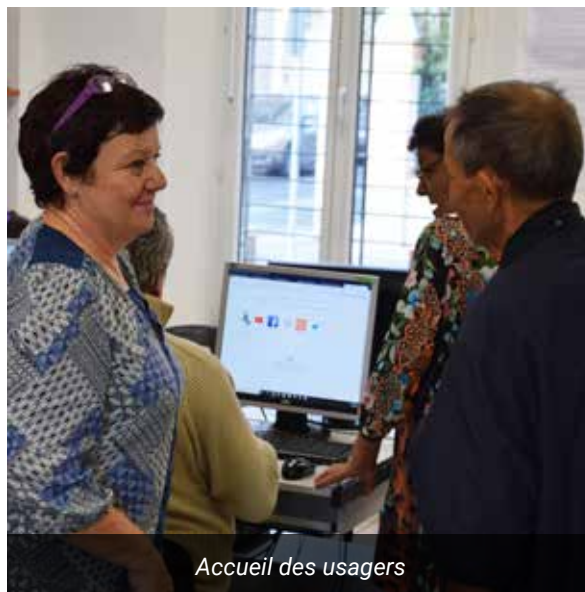
Ces adaptations des conditions d'accueil ont une incidence négative sur la fréquentation de la structure. Toutefois, celle-ci reste élevée : en 2020, la structure compte près de 4 000 visites, dont la moitié réalisée avant la fermeture liée au premier confinement (plus de 40 usagers par jour sur cette période).

9.2. Améliorer la présence des services publics sur le territoire

Axe de travail prioritaire en 2020 : le renforcement des partenariats afin d'assurer une prise en charge rapide et une orientation efficace des usagers.

A titre d'exemple, la mise en place d'une permanence bimensuelle du Trésor Public au sein de France Services a permis de proposer une alternative aux usagers suite à la fermeture de la trésorerie d'Ille sur Têt.

Un projet expérimental a également été initié avec le Département des Pyrénées Orientales. L'idée est de proposer au sein de France Services un accompagnement transversal sur des problématiques complexes grâce à l'appui d'un travailleur social du CD66.



Accueil des usagers

9.3. Guichet concerté au service des seniors

Pour accompagner les personnes âgées en situation de fragilité, France Services Roussillon Conflent et la Carsat proposent le dispositif guichet concerté, qui a pour but de détecter les signes de fragilité et aider les seniors du territoire à bien vivre leur retraite.

Si ce dispositif est mis en place depuis 2017, la période de confinement de mars 2020 a rappelé l'importance de maintenir le lien avec les seniors. Les animatrices de l'Espace France Services ont depuis mis en place un accompagnement téléphonique des seniors le désirant et présentant les critères de fragilité établi.

Ce temps d'écoute attentif et bienveillant est un temps d'échange et de dialogue au cours duquel les animatrices évaluent les besoins puis mettent en relation avec les bons interlocuteurs. Un suivi régulier est proposé aux seniors afin s'assurer de la pertinence des solutions proposées.



Une attention particulière aux seniors

10 | TOURISME

10.1. Éléments de budget

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Charges à caractère général	15 762,27€
Charges de personnel et frais assimilés	140 463,16€
Reversement fiscalité	1 789,27€
Autres charges de gestion courante (Contribution Canigó Grand Site)	2 406,90€
Amortissements	12 392,84€
TOTAL	172 814,45 €

RECETTES

Dotations et participations	152 557,50€
<i>dont subvention d'équilibre</i>	149 500 €
Autres produits	8 557,82€
Taxe de séjour	21 618,04€
Produit des services	5 044€
Report au 31/12	79 347€
TOTAL	267 124,53€

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Immobilisations incorporelles (développement web)	2 442 €
Immobilisations corporelles (équipement informatique)	1 492,61€
Déficit reporté	29315,73€
TOTAL	33 250,34€

RECETTES

Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	29 961,80€
Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 392,84€
TOTAL	42 354,64 €



Exonération de la taxe de séjour

L'État ayant accordé des dispositions exceptionnelles pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, le Conseil communautaire a délibéré sur l'exonération de la taxe de séjour sur les nuitées effectuées du 6 juillet au 31 décembre 2020.

10.2. Le nouveau conseil d'exploitation

Le 8 octobre 2020, le Conseil communautaire a délibéré sur la composition du collège des élus et celui des socio-professionnels qui constituent le conseil d'exploitation de l'office de tourisme inter-communal. Le Conseil d'exploitation s'est ensuite réuni le 3 décembre afin d'élire son président et son vice-président.



Fermeture du BIT de Rodès

Décidée en conseil communautaire (26 sept. 2019) la fermeture du Bureau d'Information Touristique de Rodès est effective depuis le 1^{er} janvier 2020.

Collège des élus

Francoise CRISTOFOL (<i>Présidente</i>)	ILLE SUR TET	Titulaires
Jacques GARSAU (<i>vice-Président</i>)	MILLAS	
Benoît BONACAZE	PRUNET ET BELPUIG	
Frédéric BOURNIOLE	BELESTA	
Marie MARTINEZ	MONTALBA LE CHÂTEAU	
René LAVILLE	CORNEILLA DE LA RIVIERE	
Joseph SILVESTRE	CORBERE	
Patrice VILA	NEFIACH	
Claude GOMEZ	CASEFABRE	Suppléants
Florence BAPTISTE	ST FELIU D'AMONT	
Pascal TRAFI	BOULETERNERE	
Céline DRAGUÉ	GLORIANES	
Claudine BOTEVOL	BOULE D'AMONT	
Claude AYMERICH	ILLE SUR TÊT	
Jean-Claude SOLERE	ST MICHEL DE LLOTES	
Stéphane LORD	CORNEILLA LA RIVIERE	

Collège des socio professionnels

Sigrid BAQUILLON	Chambre d'hôtes	NEFIACH	Titulaires
Karine DUPRE	Association des commerçants	ILLE SUR TET	
Bernard LOPEZ	Association	MILLAS	
Geoffrey BUISAN	Fabricant de vélo	ILLE SUR TET	
Jacqueline REIG	Production huile olive	BOULETERNERE	
Pauline PROD HOMME	Camping	NEFIACH	
Valérie MAURIN	Vigneron	BELESTA	
Georgette VILLE	Association	ILLE SUR TET	Suppléants
Thierry DEROLEZ	Guide naturaliste	SAINT FELIU D'AVALL	
Laura HENRIQUES	Vigneron	MILLAS	
Fabien MILLARD	Restauration et hébergement	BOULE D'AMONT	
Pierre DE BENEDITTIS	Production huile olive	CORNEILLA DE LA RIVIERE	
Florence ROUTIER	Association des commerçants	MILLAS	
Valérie HUMBERT	Gîte touristique	SAINT MICHEL DE LLOTES	

10.3. La gestion de la crise sanitaire

L'OTI a fermé ses portes le mardi 17 mars suite à l'annonce du confinement. Toutefois, les agents ont été placés en télétravail afin d'assurer la continuité du service et ont travaillé sur la mise en conformité de l'OTI avec le protocole sanitaire (suppression de la documentation en accès libre, pose d'un plexiglas, mise à disposition de gel hydroalcoolique...). L'OTI a rouvert ses portes le 11 mai dans le respect de ces mesures.

Par ailleurs, l'OTI a accompagné les professionnels du tourisme du territoire pendant et après le confinement. Des informations ont été faites sur les gestes barrières, la méthode de sortie de crise, les conditions d'ouverture post confinement et les réseaux sociaux communautaires

ont permis de relayer les informations relatives aux dispositions prises par les producteurs et les restaurants lors de leur réouverture.

Enfin, l'OTI a participé aux actions d'aide à la relance économique post-confinement :

- Diffusion de spots radio sur Pyrénées FM (8 fois par jours durant les 2 mois d'été)
- Emission spéciale la matinale "Un jour une ville" le 1er juillet à Ille sur Têt avec la radio Pyrénées FM.
- 3 Spots radio sur France Bleu Roussillon pour annoncer l'agenda des manifestations de l'été financé par RESOT 66



Emission "Un jour une ville" spécial Ille sur Têt sur Pyrénées FM.

10.4. Promotion de la destination Roussillon Conflent

Relations presse

- Orientation de l'émission « Ensemble c'est mieux » sur France 3 (16 mars)
- Fourniture d'informations et de photos aux médias suivants : La Semaine du Roussillon, Femme Actuelle, Beaux-Arts & Cie, Presse Prima, Fédération Départementale de Pêche,...
- Accompagnement et accueils presse : Martijn Joosse (blogueur néerlandais), Détours en France, Guide de voyages de qualités Allemand Müller

Création de supports de communication

- Réalisation d'un « Catalogue de l'offre touristique » de Roussillon Conflent
- Traduction en anglais du site internet de l'OTI mise ligne en Août 2020
- Mise en place de campagnes d'animations des réseaux sociaux : #fenetresurroussillonconflent, #œufsdePâques, #feudelaSaintJean, #incontournables

L'OT Hors les murs

L'expérimentation « L'OT hors les murs » a été poursuivie en juillet et en août. Un agent multilingue allait à la rencontre des vacanciers sur les sites touristiques du territoire* afin de les conseiller et de promouvoir la destination. Une enquête a également été réalisée par cet agent auprès de 454 personnes. Il en ressort notamment que 55% des visiteurs venaient pour la première fois en Roussillon Conflent et que 51% séjournaient sur le territoire.

* Ille sur Têt (Les Orgues, marchés, camping), Rodès (Festival Rando Jazz), Néfïach (camping), Millas (animation producteur privée), Montalba (marchés)



L'OT Hors les murs aux Orgues d'Ille

10.5. Développement de partenariats touristiques

Destination Canigou

- Réunions sur le SADI (Schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique). Un consultant a réalisé des visites de terrain sur les sites incontournables de la destination ainsi que dans des hébergements. Le 9 janvier, un séminaire réunissant l'ensemble des agents des 3 OTI de la Destination Canigou a permis de finaliser cette première phase de travail.
- Participation à la création du portail web de la destination
- Participation au développement d'une stratégie vélo (Action formation)
- Participation au développement d'une stratégie activité de pleine nature, itinérance et éco-mobilité
- Balcon Nord du Canigou : la commune de Montalba le Château a inauguré son belvédère le 24 février. Par ailleurs, l'OTI a démarré la recherche de partenaires (hébergements, activités et restauration) pour coordonner la commercialisation d'un séjour avec l'aide d'une agence réceptive.



Balcons Nord du Canigou - Montalba le Château

Les instances et réseaux touristiques

L'OTI est présent au sein des instances départementales et régionales suivantes :

- Comité de destination du Grand Site Occitanie (Balcons Nord, Destination Canigou, Tiers lieux, Caminade)
- Agence de développement touristique 66 (Tourinsoft, observatoire)
- ADN Tourisme - Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme

- Comité Régional du Tourisme (accompagnement pendant et post confinement)
- Préfecture, CCI (Tourisme et situation de crise)
- Tourisme de terroir
- ResOT66
- Syndicat Agly Verdoble
- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sport de nature.

10.6. Au service des socio-professionnels

- Etat des lieux des producteurs pouvant accueillir des visiteurs en vue de la mise en place de circuit de visites chez les producteurs
- Organisation du salon L'Art des Jardins

Les 7 et 8 mars, la 19^{ème} édition de l'Art des Jardins a accueilli 43 exposants (pépiniéristes et prestataires associés au jardin) et proposait un cycle de 5 conférences sur le thème « Le génie du végétal »,

Le bilan de l'édition 2020 est positif: 2060 visiteurs (- 10% par rapport à 2019). Cet événement est très apprécié par les habitants de proximité dont 90% sont originaires de Pyrénées Orientales. 20% des visiteurs reviennent chaque année. Par ailleurs, la tranche d'âge majoritaire de nos visiteurs est toujours au-dessus de 46 ans.



Art des Jardins - Ille sur Têt

11 FOURRIÈRE ANIMALE

11.1. Une délégation de service publique

Le service public de gestion de la divagation animale est géré en délégation de service public. Il concerne la capture et le transport d'animaux errants ainsi que le ramassage des cadavres d'animaux. La société SACPA a été retenue comme délégataire sur ces missions à l'exception de la prise en charge des chats. Celle-ci est assurée par l'association La Font del Gat qui, au-delà, de la fourrière, assure la sensibilisation de la population sur les problèmes engendrés par la prolifération féline, la stérilisation et l'identification (tatouage) des chats errants

Pour mener à bien ses missions, l'association bénéficie, pour l'exercice 2020, d'une subvention de 15 000 €. Quant à la société ACPA, elle se rémunère sur le forfait lié à la DSP (26 003€) et les frais de fourrière payés par les usagers (3 660€).

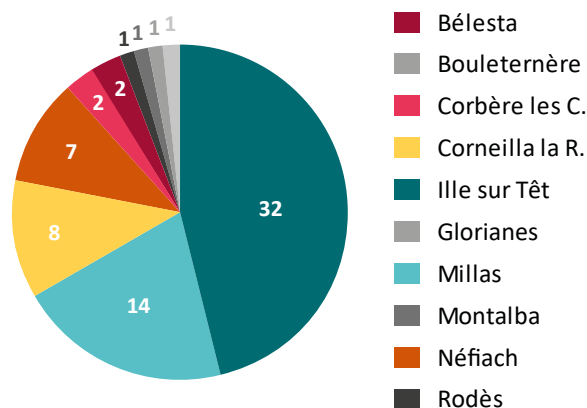
11.2. La gestion de la divagation animale (hors chats)

Interventions

Les équipes du Centre animalier de Perpignan ont effectué 70 interventions. L'activité est stable par rapport à l'an dernier. On note un pic d'activité important en été.

Avec un taux de réussite de 86% et un délai d'intervention moyen d'1h20, le niveau de performance est satisfaisant.

Répartition des interventions



La fourrière animale

77 chiens et un chat, ont été amenés au centre animalier de Perpignan. Un chiffre en baisse par rapport à 2019 (-19%). En moyenne, les animaux séjournent 10 jours au centre et 60% sont restitués à leur propriétaire. Les autres sont transférés aux associations (35%) ou euthanasiés (5%). On notera que 6% de ces animaux étaient dans un état sanitaire dégradé et 50% non identifiés.

11.3. La gestion des chats

En 2020, l'association La Font del Gat a pris en charge le tatouage et la stérilisation de 365 chats sur les territoires des communautés de communes Roussillon Conflent et Conflent Canigou. 32 d'entre eux ont pu être confiés à une famille d'accueil.

Par ailleurs, un important travail est réalisé afin de sensibiliser les usagers sur la nécessité du tatouage et de la stérilisation des chats pour éviter leur prolifération.

Le confinement et les limitations de déplacement dû à la crise sanitaire ont réduit les actions sur le terrain.

Faute de repreneur, l'association clôt son activité au 31 décembre 2020.

Suivez toute l'actualité de Roussillon Conflent !



www.roussillon-conflent.fr



Communauté de communes Roussillon Conflent



www.tourisme-roussillon-conflent.fr



Tourisme Roussillon Conflent

Directeur de la publication : *William Burghoffer*

Conception, rédaction et réalisation graphique : *Service Communication Roussillon Conflent*

Illustrations : *Service Communication Roussillon Conflent - Flaticon.com - Freepik.com*

Photographies : *Service Communication Roussillon Conflent (p.10, 11, 12, 26, 27, 32, 37, 38, 41, 44, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 64, 65, 68) - E. Fondecave (couverture, p.65) - Pixabay (p.40) - Freepix (p.18; 24; 31, 35)- Fanny Linares (p.34) - Sven Mieke (p.38).*

Impression : *Encre verte - Septembre 2021*



1, rue Michel Blanc BP 05 - 66130 Ille sur Têt
Tél. : 04.68.57.86.85 - Fax : 04.68.92.80.70

www.roussillon-conflent.fr

